

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS
OUVRIÈRES
nouvelle série

N° **600** (2994)

du 16 au 22 avril 2020
1,5 euro (soutien 2 euros)
ISSN 0813 9500

INFORMATIONS OUVRIÈRES

4 683
abonnés reçoivent
ce numéro.
Et vous ?
(formulaire page 9)

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

POI

Mensonges, volte-face permanentes, confinement...



Dans la population, angoisse, colère...

Et ils veulent continuer !

À nos abonnés, à tous nos lecteurs,
cette semaine encore, ce numéro est en accès libre
sur le site Internet infos-ouvrieres.fr

Dans cette période, malgré toutes les difficultés, *Informations ouvrières* continuera de paraître.
C'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin du soutien financier de nos lecteurs.
Alors abonnez-vous, proposez l'abonnement autour de vous !

Un supplément à ce numéro d'*Informations ouvrières* paraîtra vendredi 17 avril et sera également disponible sur le site.

Confinement « La crainte de l'explosion sociale »

Pour éradiquer la maladie, l'utilité du confinement reste à démontrer. N'étant ni médecin ni scientifique, nous ne nous y risquerons pas. Constatons simplement que ceux qui l'imposent, un quarteron de décideurs, sont les mêmes qui, dans la lignée de tous les gouvernements de la V^e République, ont fait sombrer l'hôpital, ont fait des économies sur tous les systèmes de protection et poursuivent sans relâche l'éradication de tous les acquis sociaux.

Le fait que ce petit cénacle au cœur de l'État se soit flanqué de « conseils scientifiques » ou « d'experts » ou même d'un directeur de la santé publique ne fait plus illusion. Cha-

Face à leur totale et entière responsabilité dans ce désastre, ce sont rejets, refus, rage, qui s'imposent et se radicalisent dans les profondeurs de la société.

acun a parfaitement compris qu'ils ne sont là que pour accréditer les mensonges et les tromperies, y compris sur les chiffres morbides qu'on nous assène chaque soir.

Pourquoi les croire sur les vertus médicales du confinement, alors que s'étale au grand jour qu'ils mentent sur tout et que cela en devient une méthode de gouvernement ? Il est par contre des domaines où le confinement s'avère bien utile. D'abord décider à leur guise qui doit être confiné et qui peut ne pas l'être. Ce qui déjà remet en cause leur propre logique de confinement, dont ils se font les champions. Bon pour les uns, inutile pour les autres...

À quelques-uns, ils s'arrogent le droit de décider des critères dont ils sont les seuls juges pour des objectifs dont ils sont les seuls habilités à décider. Pouvoir exorbitant d'une infime minorité concernant le sort et la vie de tous les jours de millions de personnes. Drôle de démocratie ! Parmi les mieux lotis, le ministre de l'Intérieur, qui voit s'élargir toujours plus ses possibilités d'étendre son emprise sur toute la société.

Avec son acolyte, qui s'est bien vite excusé pour pouvoir poursuivre, ils s'enorgueillissent de plus de 7 millions de citoyens interpellés, de 406 000 verbalisations. À quoi s'ajoutent les barrages aux portes des grandes agglomérations et l'utilisation de drones hurleurs, dont on vient de passer de conséquentes commandes, les interdictions d'atroupement et de manifestation. Et aussi les appels dramatisés à la « responsabilité individuelle », qui ont déjà le parfum pourri de la délation. Des maires de la région parisienne l'encouragent ouvertement.

Tout ça pour avoir osé mettre un pied en dehors de chez soi ! Quant aux avocats, l'exercice du droit à la défense relève de l'exploit. Pour les patrons des grands groupes,

les effets d'aubaine ne sont plus à démontrer tant ils sont flagrants. Avec toujours ces énormes pressions pour associer les responsables syndicaux, la plupart du temps refusées mais parfois acceptées. Le « produire ensemble », de sinistre mémoire, devient le credo des chefs des grandes entreprises.

Il faut néanmoins admettre que le confinement correspond à une réalité.

Dans un article du *Parisien dimanche*, on apprend que, « selon des notes confidentielles des services de renseignement », est en train de s'imposer « la crainte de l'explosion sociale ».

Laissons de côté les explications des « services » sur le pseudo-rôle des groupes d'ultra droite ou d'ultra gauche qu'ils pointent sur les réseaux sociaux. On sait ce qu'il en est puisque utilisés à plein pour tenter de déconsidérer les manifestations syndicales et les Gilets jaunes. Cette crainte est fondée.

76 % considèrent que le gouvernement et le président ont menti sur les masques. Seulement sur les masques qui n'arrivent toujours pas ? Ils savent que c'est vrai. Ils savent que, par milliers, dans tous les secteurs, les travailleurs, le personnel, signent en masse des déclarations, des lettres ouvertes, des pétitions qui les accusent ouvertement de mensonge (vingt-huit plaintes ont été déposées contre l'exécutif sur les masques, les tests et les Ehpad), qui demandent des comptes et qui exigent des revendications précises et vitales. La plupart du temps dans l'unité avec leurs organisations.

Ils savent que « la recherche du consensus le plus large », pacte social ou autre, y compris avec reculs, y compris avec l'aide de ceux qui sont déjà candidats ou qui pourraient bien le devenir, se heurtera à cette réalité.

Face à leur totale et entière responsabilité dans ce désastre, dont les récentes circulaires contre les personnes âgées font froid dans le dos, ce sont rejets, refus, rage, qui s'imposent et se radicalisent dans les profondeurs de la société. Même M. Xavier Bertrand, ministre à ses heures, s'en inquiète : « Veut-on rendre les Français fous ? Fous de colère ? »

Affoler, dramatiser, faire peur, font partie de l'arsenal classique. Vouloir faire vivre un pays entier au rythme des déclarations du chef, qui distille ses prévisions pour faire durer au maximum. Laisser chacun seul face à lui et sa machine de propagande. Chercher à isoler les uns des autres, dresser les uns contre les autres, interdire le dialogue, l'échange et la réaction collective. Ubériser les foyers. Casser la démocratie.

L'arsenal s'enrichit.

Pour tous ceux qui n'ont qu'une obsession – trouver les moyens de continuer –, le virus a bon dos.

La rédaction ■



Macron, le 13 avril 2020.

Le président a (encore) parlé !

On nous annonçait un discours à la de Gaulle ou à la Churchill ! Nous avons entendu le capitaine galonné d'un bateau ivre. Qu'a répondu le président de la République à tous ceux qui attendent avec angoisse des réponses ? Rien, ou si peu. Un mélange de généralités et de poncifs truffé de mensonges.

Pierre Paletot

Où en sommes-nous précisément de l'épidémie ? Où en sommes-nous de l'évaluation des médicaments ? Où en sommes-nous de la mise à disposition en nombre suffisant des masques et de tout le matériel de protection nécessaire, dans les hôpitaux, dans les Ehpad, dans les entreprises et administrations qui travaillent ? Où en sommes-nous de la mise en œuvre du plan de dépistage systématique de la population alors que surgit un nouveau scandale avec la fin de non-recevoir opposée de fait aux 75 laboratoires publics aptes à produire massivement les tests nécessaires ? RIEN, aucune réponse, ou plutôt une seule : le 11 mai, tout sera prêt le 11 mai, les masques, les tests, le dépistage...

PERSONNE N'EST DUPE

Comment accorder le moindre crédit à cette fuite en avant ? Les contaminations continuent car les personnes infectées ne sont pas détectées puis isolées, mais la production industrielle doit redémarrer et les écoles, collèges et lycées rouvriront le 11 mai. Personne ne sera dupe : derrière l'argument des besoins des élèves, il est surtout indispensable que les écoles rouvrent pour que la production redémarre massivement, que les élèves, les enseignants et le personnel des établissements scolaires soient protégés ou pas. Et le confinement durera au-delà du 11 mai pour les anciens ; jusqu'à quand ?

Quelle réponse aux salariés qui subissent l'utilisation d'ordonnances par les patrons pour remettre en cause le Code du travail, leur voler leurs congés et les faire travailler sans les protections nécessaires ? Aux patrons et à certains de ses ministres qui poussent à la reprise immédiate, à travailler plus, à remettre en cause congés et jours fériés, il ne dit pas oui tout de suite mais il ne dit pas non.

Il continue, il continue à tout occulter, il continue les décisions incohérentes et contradictoires sans explication : le « confinement le plus strict » continue mais les écoles rouvriront ; le « confinement le plus strict » continue mais la production doit redémarrer. Il continue, car il est incapable, sur quelque problème que ce soit, de donner des chiffres, des décisions datées, un calendrier précis. Il reconnaît des failles, des manques, qu'il faudra examiner plus tard, le jour

d'après, en bâtissant un nouveau projet, mais il s'en exone aussitôt en mentant : « dès l'instant » où les manques sont apparus, les décisions ont été prises ! Lesquelles ? Quand ? On ne saura pas, c'est la « pénurie mondiale qui empêche les livraisons ». Nouveau mensonge : la pénurie n'est pas une fatalité, elle est la conséquence inéluctable du système capitaliste et de la politique des gouvernements. Ne reste plus que la communication creuse que ses grands communicants lui ont préparée.

Un « plan massif pour les hôpitaux » ? Mais pas un mot sur les dernières réformes de l'hôpital, qui sont maintenues. Pas un mot, pas une décision sur les fermetures de lits et de postes, pas une décision sur les salaires des fonctionnaires de l'hôpital, les « héros » devront continuer à être héroïques, à « tenir le choc ».

UN GOUFFRE HALLUCINANT ENTRE DISCOURS ET RÉALITÉ

« Une aide exceptionnelle aux familles les plus modestes avec des enfants » ? Soit, mais quand ? Combien ? Et quelle décision sur le montant des minima sociaux, des allocations familiales, du SMIC ? Et la funeste réforme de l'assurance chômage, est-elle supprimée ? Et la réforme des retraites diminuant drastiquement le montant des pensions ?

Il va falloir « nous réinventer, moi le premier ». Que nous propose-t-il M. Macron ? De « retrouver les jours heureux » ? De « nous rassembler » pour « nous ressouder sur un autre

projet » ? Avec qui ? Avec lui ? Derrière lui ? Dans sa conclusion, le président de la République cite l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Il nous demande de « reprendre aujourd'hui le flambeau et donner toute sa force à ce principe ». Il est aveuglé par le gouffre hallucinant qui sépare son discours de la réalité.

Le président, et on comprend évidemment pourquoi, n'a pas cité un autre texte célèbre de la Révolution française : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs » (article 35 de la Constitution de 1793, An I de la République).

« J'ai envie de te dire, monsieur Macron... »

Je suis enseignant en école maternelle à Villeurbanne (Rhône). Ce 13 avril au soir, après le discours de Macron, la collègue Atsem qui travaille dans ma classe et moi avons échangé quelques messages.

Ma collègue Atsem : On ferme les restaurants, les cafés, les lieux publics, les cinémas et les lieux de grand rassemblement et de festivité. Mais par contre on rouvre effectivement les écoles où les classes sont surchargées de 30 à 31 voire 32 élèves, sachant que les enfants transmettent le virus aux adultes qui, eux, vont le développer avec des pathologies beaucoup plus graves... Merci Macron de ta cohérence ! Sachant qu'il a commencé à fermer les écoles parce que le danger venait dans un premier temps des écoles. Cherchez l'erreur...

Je lui réponds : Macron veut remettre la population au travail, donc il rouvre les écoles. Il prend le risque d'une nouvelle propagation du virus et de plus nous met en première ligne. Il est prêt à tout pour sauver les patrons !

Ma collègue Atsem réplique : Ça, on le sait très bien... Après, là où je ne suis pas du tout d'accord avec le patronat, c'est qu'ils parlent déjà de nous faire travailler soixante heures, etc., éventuellement de nous sucrer les vacances parce que l'économie va mal. Mais j'ai envie de te dire, monsieur Macron : les gens se sont battus dans la rue, les Gilets jaunes. Pourquoi ? Parce que déjà tu leur as sucré leurs droits et tu as fait passer la réforme des retraites pendant la période de

confinement. Tu ne crois quand même pas qu'être confiné, c'était des vacances ! On a accepté parce que c'était pour le bien de la France et la santé des citoyens.

C'est pour éviter un nombre incalculable de morts que les gens ont respecté ce confinement. Mais ce confinement, c'est une restriction de nos vies et de nos droits. C'est-à-dire qu'on ne peut plus circuler, qu'on doit rester chez nous et qu'en plus, on est payé 84 % pour le secteur privé. Et en plus de ça, vous nous parlez déjà d'autoriser les patrons à nous faire travailler soixante heures ! Mais là, ce n'est pas les Gilets jaunes qui vont vous arriver, c'est les gilets rouges et tout le monde va être dans la rue !

Ils viennent de dire sur BFM TV que Macron doit se préparer à ce qu'il y ait une grosse révolution. Tu ne crois quand même pas que les gens vont accepter de travailler soixante heures et qu'en plus de ça on leur sucre leurs vacances, qu'on leur dise : « Cette année, vous n'aurez pas de vacances parce qu'il y a eu le confinement. » Oui, mais je n'étais pas en vacances, je n'étais pas au bord de la mer ! Mes vacances, c'est mérité, je travaille pour ça.

Correspondant ■

« Tu ne crois quand même pas que les gens vont accepter de travailler soixante heures et qu'en plus de ça, on leur sucre leurs vacances ! »

Ils continuent de mentir sur les masques !

Macron promet des masques, mais lui et son gouvernement ont sciemment laissé fermer fin 2018 la plus grande usine en France permettant de les produire.

« **L**e moment, soyons honnêtes, a révélé des failles, des insuffisances », déclare Macron ce 13 avril, parlant du manque de masques, tout en en faisant porter la responsabilité sur « une pénurie mondiale (qui) empêche les livraisons ». Il « oublie » juste de dire que l'épuisement des stocks stratégiques de masques sous la responsabilité de l'État est intervenu à partir de 2013 pour de sombres considérations budgétaires (les mêmes qui ont conduit à la suppression massive de lits hospitaliers). Mais il y a plus : une enquête de la cellule investigation de Radio France, le 4 avril 2020, confirme qu'une usine située à Plaintel, dans les Côtes-d'Armor, pouvant fabriquer jusqu'à 220 millions de masques par an, 8 millions par semaine (dont des masques de type FFP2), a été fermée avec la bénédiction du gouvernement Macron. La rouvriront-ils ? Personne ne l'a entendu jusqu'à aujourd'hui...

DÉLOCALISATION EN TUNISIE

Au moment de la grippe H1N1, en 2009, l'usine fonctionnait « vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept » avec « huit machines, dont cinq supplémentaires », témoigne un ancien salarié. Une capacité de production multipliée par cinq et trois cents employés pour fabriquer des masques pour la France entière.

Puis l'usine est rachetée par le groupe américain Honeywell en 2010. Huit ans plus tard, en septembre 2018, elle ferme ; toute la production est délocalisée dans un pays à bas coûts, la Tunisie, pour accroître les profits des actionnaires. « Pour eux, on est un peu comme des pions sur un jeu de Monopoly », dénonce ce salarié. Un de ses anciens collègues ajoute : « J'ai vu un semi-remorque embarquer un morceau de nos lignes de production qui mesuraient entre 50 et 60 mètres de long. Tout est parti chez le ferrailleur pour être détruit. »

UNE USINE « PAS STRATÉGIQUE », DISAIT LE GOUVERNEMENT

Les salariés interpellent à l'époque le ministre de l'Économie, l'Élysée, qui se contentent de « prendre note ». Un conseiller du ministre Bruno Le Maire ajoute aujourd'hui aux journalistes de Radio France, comme pour se dédouaner, « ne pas avoir eu les moyens d'empêcher une fermeture d'usine dans un secteur qui n'était pas alors considéré comme stratégique » ! Plus encore, il pointe la responsabilité de l'État « qui a arrêté de stoc-



L'usine de Plaintel (22) avant sa fermeture en 2018.

ker des masques » et qui a arrêté ses commandes dès 2010 !

À l'inverse, un inspecteur du travail de Saint-Brieuc s'était opposé début 2019 aux licenciements des délégués syndicaux de Plaintel. « Le motif économique invoqué à l'appui de la demande de licenciement n'est pas avéré », écrit-il en janvier 2019, estimant que « la seule volonté de majorer le profit de l'entreprise n'entre pas dans la définition des difficultés économiques ». Un rapport d'audit établit sans détour que l'usine a été délibérément mise en difficulté par le groupe Honeywell (une stratégie bien connue des multinationales).

PÉNICAUD DÉSAVOUE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL

Mais sept mois plus tard, en juillet 2019, la ministre Muriel Pénicaud, par la voix de la Direction générale du travail, désavoue l'inspection du travail des Côtes-d'Armor, validant le licenciement économique de cinq syndicalistes de Plaintel et le « droit » des actionnaires à accroître leurs profits.

La pénurie de masques révèle la logique même du capital financier et des institutions politiques à son service, et met à jour la criminelle incurie des gouvernements successifs.

Contactée par les journalistes de Radio France, la présidence de la République ne fait aucun commentaire. « C'est le temps de l'unité, pas de la polémique », leur répond un proche de l'Élysée : lui et ses semblables préfèrent faire applaudir les soignants, qu'ils ont privés de moyens de protection !

Y. L. ■

SEINE-ET-MARNE

■ Grève à Auchan

Interview de Laëtitia, délégué syndicale CGT Auchan de Souppes-sur-Loing (77)



Les salariés du Auchan franchisé de Souppes-sur-Loing (77) se sont mis en grève. Votre mot d'ordre était : « Notre vie ne vaut pas 1 000 euros mais encore moins, 350 euros. » Pourquoi ?

On est un Auchan franchisé, ce n'est pas la famille Mulliez. On nous proposait une prime de 350 euros brut par salarié à trente-cinq heures, sur lesquels seraient défalqués les congés éventuels des salariés, et cela n'était valable que pour les CDI et dégressif en fonction du contrat : donc trente heures un peu moins, vingt heures un peu moins... Plus un bon d'achat de 170 euros à utiliser dans le groupe dans les deux mois après sa distribution. On restait en fait clients du groupe, on nous reprenait d'une main ce qu'on nous avait donné de l'autre. Sachant que tout au long de l'année, quel que soit le magasin du groupe (Weldom, Kiabi...), nous n'avons aucun droit particulier, réduction ou autre.

Vous avez obtenu combien ?

On a obtenu 600 euros net pour tous les salariés, tout contrat confondu et sans retirer les jours de congés.

Et sur les protections ?

Au moment de l'annonce du confinement, les 16 et 17 jusqu'à midi, on a vu les gens arriver par centaines, avec une queue jusqu'au fond du magasin. De fait, sur les protections, la direction a craint le droit de retrait et, à partir de là, a mis des moyens pour nous protéger : distance de sécurité.

Les masques, d'abord fabriqués par une cliente, puis réalisés par une entreprise de linge de maison sur la base des alaises de lit, sont donc très hermétiques. On a du mal à respirer avec.

On vient juste d'avoir des visières depuis le 6 avril. Mais si nous n'avions pas eu ces protections, c'était droit de retrait direct. Mais, pour beaucoup de collègues, on continue à aller au boulot la peur au ventre.

Savez-vous si d'autres Auchan, franchisés ou pas, ou d'autres enseignes ont obtenu une prime ou se sont appuyés sur votre victoire ?

Un autre Auchan a bien suivi, avec la section CGT, c'est celui de Sennecey-le-Grand (71) où, faute de personnel, le magasin n'a pas pu ouvrir le jour de la grève.

De fait, cette victoire bénéficie aux salariés de douze magasins. Chez d'autres enseignes, beaucoup se disent que c'est une bonne idée, nous avons ouvert une porte.

Propos recueillis le 10 avril ■

■ À Jacquet-Brossard, les salariés arrachent une prime

Jeudi 9 avril, les salariés d'un des trois sites de l'entreprise Jacquet-Brossard (trois établissements dans le Puy-de-Dôme) décident spontanément de débrayer pour obtenir une prime de 500 euros. Dans la foulée, le syndicat FO lance un ultimatum à la direction : si les négociations ne commencent pas immédiatement, un appel à la grève sera lancé sur les trois sites.

La direction, qui repoussait les négociations, change de position et accepte de rencontrer les représentants syndicaux vendredi après-midi, lesquels maintiennent leur appel à la grève... À l'issue des négociations, sous la menace d'une grève totale de l'entreprise, la direction lâche 1 100 euros net de prime... Celle-ci sera versée à tous les salariés sans exception, y compris les intérimaires !

Correspondant ■

Ce régime rime avec crime

Le seul « après » qu'il mérite, c'est l'abolition.

Pour reconquérir la santé publique de 1945, condamner « l'hôpital-entreprise », persécution barbare, et reconstruire, en partant des besoins humains.

Michel Sérac

Voyez ces vautours politiques, tournant au-dessus des deuils, des colères, des souffrances de tout un peuple, qui osent pérorer sur « l'après » ; un après qui commence par l'union nationale avec Macron et son Véran, pour cacher les responsabilités terribles d'aujourd'hui !

Quand la pénurie tue, dans les Ehpad, où les résidents sont froidement sacrifiés par le pouvoir, quand les mensonges des faussaires du régime font des milliers de victimes, quand l'hôpital, sciemment désarmé, depuis les pousse-seringues et les blouses jusqu'aux lindeuls des morts, est trahi par l'État, quand la population honore autant ses soignants qu'elle méprise ses gouvernants, voici que les politiciens du régime, tous complices de quarante ans de persécutions de nos hôpitaux – sous le nom de « réformes hospitalières » – viennent parader pour un « après »... perpétuant ce même régime criminel. La vaillante jeunesse américaine dressée contre la guerre du Viêt Nam, dans les années soixante, criait au président : « Combien d'enfants as-tu tués aujourd'hui ? »

Puisse le peuple français, qui mâche sa colère et médite son grand règlement de comptes, interpellé tous les chefs des « partis de gouvernement » : quelle est ta part, dans les 150 000 lits supprimés, les services, les hôpitaux, les maternités fermés ; qu'as-tu voté, depuis 2007, sur les budgets qui ont conduit des 285 millions de masques du stock stratégique d'État à zéro masque FFP2, avoués par Véran ; qu'as-tu dit de l'ordonnance de 2016 (Hollande, Macron, Touraine) supprimant l'établissement d'État anti-pandémie (Eprus), désarmant nos hôpitaux, livrant la population au risque mortel ? Personne n'est dupe du limogeage du directeur de l'agence régionale de santé (ARS) de Nancy, après qu'il a benoîtement annoncé la poursuite des suppressions de lits, comme si de rien n'était. Il a seulement, comme on disait chez les truands, « mangé le morceau », trop parlé. Bévues politiques : cela se fait, mais ne se dit pas ! La populace que nous trompons, à qui nous mentons sur tout, doit croire aux assurances mielleuses du président : voilà comme on pense, dans ce monde-là.

COMMENT LA V^e RÉPUBLIQUE A MÉTHODIQUEMENT ASPHYXIÉ NOS HÔPITAUX

Comment en est-on arrivé à des hôpitaux croulant sous un milliard de dette (à Marseille), face à un État maître-chanteur – pas de crédits sans suppressions de centaines de lits, de soignants, sans passage forcé à « l'ambulatoire », etc. ? Comment l'agence Fitch Ratings peut-elle attribuer des notes de spéculation aux hôpitaux français, à destination des créanciers capitalistes, à partir des « bases de clientèle », des « parts de marché », des « ratios financiers », des « capacités à maintenir les recettes »... ?

Pour le comprendre, il faut remonter au gouvernement Mitterrand, qui opère le tournant vers « l'hôpital-entreprise ». La confiance populaire, l'espoir de 1981, vont être mis à profit pour renier les règles normales, civilisées, instituées depuis la création de la Sécurité sociale en 1945 : l'hôpital perçoit les financements correspondant strictement aux soins effectués, dans le respect des prescriptions médicales et des besoins des patients.

En 1982, devant le Sénat, le ministre de la Santé de Mitterrand, Ralite (PCF), définit la nouvelle doctrine : le « budget global » négocié avec des hôpitaux « autonomes ». « La dotation sera négociée entre l'hôpital, son autorité de tutelle et les organismes de financement » ; « cet effort conduira à une gestion plus autonome par l'hôpital des moyens qui lui sont attribués » ; « nous voulons en effet sensibiliser tous les professionnels à cette idée que si la santé n'a pas de prix, elle a un coût ». Donnant l'exemple d'une gestion « rentable », le ministre astreint les patients au paiement d'un « forfait hospitalier », dont le montant, depuis, a été multiplié par sept. En outre, le ministre Ralite pose les jalons de la politique

qui va se déchaîner sous Bachelot, Touraine, Buzyn : le séjour raccourci en hôpital, la « chirurgie ambulatoire », renvoyant au plus vite les opérés : « L'hospitalisation à domicile permet, par exemple, de réduire le prix de journée d'environ 40 %, parfois davantage. En pédiatrie, en gériatrie, en cancérologie, en chirurgie et rééducation fonctionnelle, elle peut être largement étendue » (Sénat, *Journal officiel*, séance du 10 décembre 1982, p. 6538). Alors, contre ces hôpitaux artificiellement, perfidement classés « autonomes », forcés à une rentabilité d'entreprise privée, peut commencer la traque aux dépenses, selon des règles qui ne sont plus celles de la santé publique, relevant par définition des besoins humains, mais de la marchandisation de la santé.

HARCÈLEMENTS ET CHANTAGES D'ÉTAT

La V^e République édifie, président après président, majorité après majorité, toute une armature bureaucratique de harcèlement contre les hôpitaux, véritable police sanitaire du régime. Avec Bachelot se multiplient les regroupements, les fusions, comme celles qui président aux concentrations d'entreprises ; simplement, au lieu d'accumuler des profits privés, on supprime des dépenses publiques (pour le peuple), favorisant les établissements privés (pour les riches). Les charcutages, les coupes de crédit, les surveillances, sont assurés par les ARS.

Ministre de Hollande, Touraine, celle-là même qui ordonne la destruction des stocks de masques anti-épidémie FFP2, centralise le pouvoir dictatorial des ARS dans le « Copermo » (1). Cet organe interministériel, guidé par Bercy, distribue avec parcimonie les autorisations de crédit sous d'impitoyables chantages aux suppressions de lits, et pousse aux endettements. C'est en décembre 2012 que Touraine parachève ce Copermo, pour mieux dépecer les hôpitaux, ruiner les urgences. Au même moment, Hollande, conseillé par Macron et le P-DG Gallois, instaure le somptueux crédit d'impôt de 20 milliards, versés sans aucune contrepartie, aux magnats financiers du CAC 40.

En 2017, Hollande a réalisé deux objectifs : le nombre de lits hospitaliers supprimés par le régime atteint 149 843 (2) ; le crédit d'impôt aux patrons est porté à 40 milliards.

Buzyn ne se contentera pas de supprimer encore 4 200 lits, au mépris de l'immense colère qui gagne tous les hôpitaux ; dans sa loi, précédant immédiatement l'épidémie, elle projette de priver de maternités et d'urgences quelque

500 hôpitaux, devenus « de proximité », avec équipements réduits.

Ces hôpitaux qui, en ces jours mêmes, accueillent et sauvent des patients atteints du Covid-19, devaient être frappés, dépouillés...

TOUS ONT TREMPÉ DANS LA SALE BESOIGNE

Cette sale besogne, anti-hôpitaux, anti-Sécurité sociale, est celle d'un État, d'un régime, auquel se sont prostitués tous les dirigeants de « parti de gouvernement », durant quarante ans. Ils se couvrent, se soutiennent, comme complices du même forfait : l'attaque forcée contre la santé publique de 1945, conquise quand les travailleurs avaient encore les armes à la main, quand les bourgeois pétainistes rasaient les murs.

Cette politique criminelle a, pendant quarante ans de V^e République, préparé la catastrophe sanitaire d'aujourd'hui.

Qui a privé délibérément, pour rogner sur la prévention, le peuple français des masques, des tests, des lits, dont disposent d'autres peuples, avec beaucoup moins de morts ? En détruisant les moyens anti-pandémie, quel autre résultat pouvaient-ils préparer que le « tri barbare » dénoncé par les médecins corses : l'abandon des patients à la mort ?

Peut-il exister une issue civilisée, si ce même régime se perpétue ? Pouvons-nous continuer à être gouvernés par les partis que cette V^e République a gangrenés et corrompus ? Ne doivent-ils pas, tous, au nom des victimes, rendre des comptes ?

Quel autre État peut procéder à d'énergiques réquisitions, avec l'autorité de la majorité populaire, pour rétablir les acquis de 1945 – santé, Code du travail, logement pour tous, enseignement... –, en faire le socle progressiste de reconstruction de la société ?

Ces questions sont posées à toute notre classe sociale, aux salariés, aux pauvres, au mouvement ouvrier, seul barrage à la catastrophe ; mais aussi à tous ceux dont ce régime veut dénaturer le métier et la mission, à tous ceux qui veulent revenir à la civilisation.

La démocratie ne peut renaître que de l'abolition de la V^e République. Regroupons-nous sur cet objectif politique. ■

(1) Comité interministériel de la performance et la modernisation de l'offre de soins hospitaliers.

(2) Source : Direction de la recherche, des études, des évaluations et des statistiques (DREES).

Ça ne vous rappelle rien ?

Jadot et Bayou, au nom des Verts (EELV), volent au secours de Macron, en proposant l'union nationale avec lui, pour l'aider : « La sortie de crise ne peut pas reposer que (sic) sur Emmanuel Macron et Édouard Philippe » (Bayou). « Organisons un Grenelle du monde d'après. Une grande négociation associant toutes les forces vives de notre pays, collectivités, entreprises, syndicats, associations, État » (Jadot au *Journal du dimanche*). « Tout mettre sur la table, changer d'échelle de valeurs et construire un nouveau projet de société », ce qui passe par « une grande conférence de sortie de crise ». « Nous souhaitons que cette réunion ait lieu à Matignon, sous la houlette du Premier ministre » ; elle réunirait « les partis républicains, hors Rassemblement national » et « tous les acteurs de la vie sociale, des collectivités locales aux syndicats » (Bayou au *Parisien*).

M. Bayou choisit le mot propre : la houlette est le bâton avec lequel le berger jette des pierres aux moutons qui s'écartent du troupeau. Mais on peut difficilement imaginer moutons plus dociles que ces Verts-là, plus complaisants envers un pouvoir menteur et détesté.

Parce que la manœuvre consiste, en bavassant sur le « monde d'après », à blanchir le gouvernement et le régime de tous les crimes honteux d'aujourd'hui, à flanquer, protéger Macron et Philippe, en très mauvaise posture face au peuple. Quand la colère gronde, quand les soignants luttent et tombent, faute de protections, quand des milliers de résidents d'Ehpad meurent contaminés faute de tests, quand le pays tout entier est livré à la pandémie, faute des stocks de masques détruits par ordonnance de 2016, par un gouvernement où siégeaient les Verts, l'ardeur de M. Jadot à faire reluire les souliers présidentiels a de nombreux motifs.

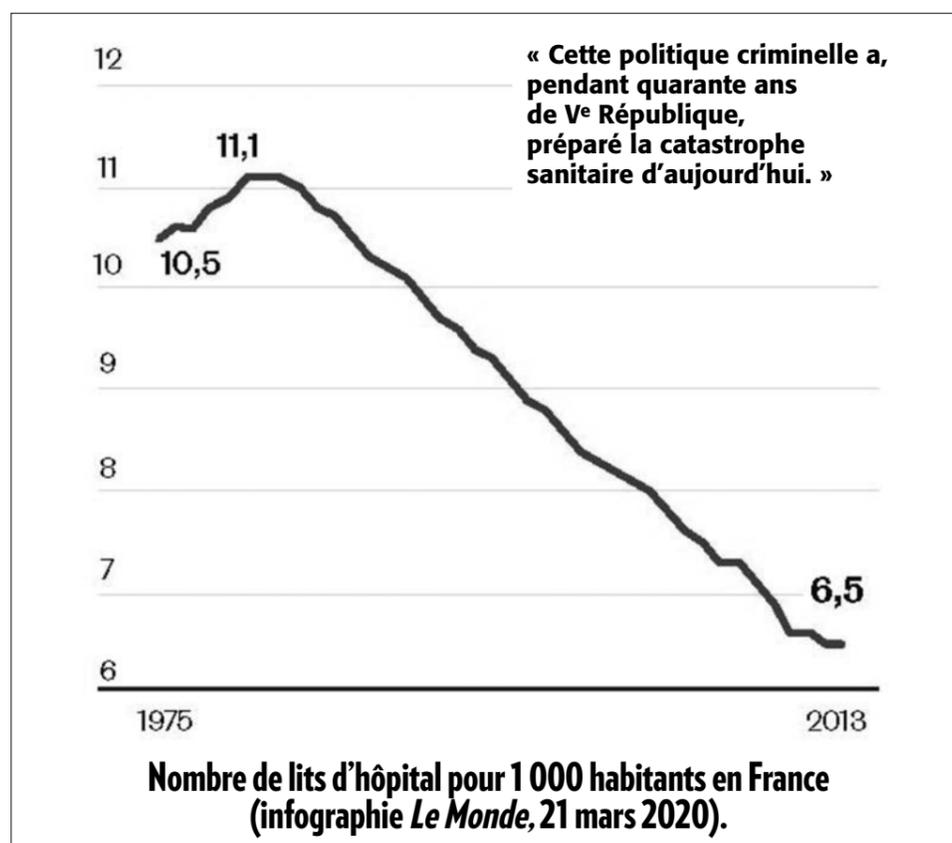
Entre complices politiques – les ministres Verts furent associés à toutes les « réformes hospitalières » –, on se couvre. Mais ces moutons Verts courbés sous la houlette macroniste sont aussi des petits-bourgeois ennemis des salariés : n'oublions pas que Jadot, comme Faure (PS), approuve la retraite par points du banquier Macron. Et ces gens invitent les syndicats à moutonner avec eux dans l'union nationale ! Pour remercier humblement Pénicaud et Le Maire d'expédier les salariés au travail forcé sans protection ? D'autoriser les patrons à voler leurs congés, à les surexploiter soixante heures par semaine ?

Cette conférence pour « débattre » avec Macron, et pour l'aider, ça ne vous rappelle rien ?

Quand la sauvage répression de Castaner s'abattait sur les Gilets jaunes, en qui se reconnaissaient les exploités et les pauvres, Berger, de la CFDT, vint au secours de Macron en lui proposant un « grand débat » d'union nationale. Bavardages pour couvrir les matraquages. Aujourd'hui, les arrivistes Verts, dont les dents de Rastignac rayent le plancher, rejoignent dans les faits le parti macroniste.

L'union nationale des clients de ce régime corrompu n'éteindra pas la colère populaire.

M. S. ■



Ehpad : mensonges et scandale d'État

5 400. C'est le nombre de personnes âgées décédées en Ehpad depuis le début de l'épidémie de coronavirus.

Tous les mensonges du gouvernement n'y changent rien : c'est un fait que les demandes alarmées des familles, du personnel, n'ont reçu aucune réponse. C'est un fait que, le 31 mars, le ministère de la Santé a publié des consignes concernant les résidents des Ehpad atteints par le virus du Covid-19. Des consignes qui, comme le souligne un médecin dont *Informations ouvrières* publie ici la tribune, relèvent de la barbarie. Nous y reviendrons.

5 400 décès en Ehpad

Bruno Ricque

Précisons pour le lecteur qu'un Ehpad est très rarement médicalisé : pas de présence médicale, peu d'infirmières, peu d'équipement, pas d'oxygène, pas de radiologie...

Comme dans des milliers d'Ehpad en France, à Bonvoisin à Dieppe, l'épidémie a commencé en touchant un collègue, puis plusieurs, puis les résidents. Les demandes de tests systématiques ont été refusées. Les résidents contaminés, maintenus dans l'Ehpad, ont contaminé d'autres résidents. L'épidémie s'est étendue.

Vendredi 10 avril, après une pétition signée par le personnel de Bonvoisin, après deux articles dans

la presse locale pour briser l'omerta, après une lettre ouverte à l'ARS... une délégation CGT était reçue par la direction de l'hôpital de Dieppe.

CGT : « Nous demandons que les résidents soient tous testés et que les Covid+ puissent être soignés au mieux à l'hôpital. Ce qui éviterait d'amplifier la contamination dans l'Ehpad. »

La direction : « Vous n'y pensez pas, il faudrait hospitaliser vingt-cinq résidents ! »

« Je n'en peux plus de vos mensonges ! »

Une aide-soignante en Ehpad (Hérault)

Les Ehpad ont manqué de masques, de sur-blouses, de tous les équipements nécessaires pour préserver nos résidents et les soignants du Covid. Les extracteurs à oxygène ainsi que leur bouteille d'oxygène ont été réquisitionnés, les hôpitaux manquent de place pour accueillir nos résidents.

Le Covid-19 provoque chez les plus fragiles, soit nos résidents en Ehpad, des atteintes respiratoires graves pouvant entraîner la mort par asphyxie...

Que décide notre gouvernement pour aider nos parents, nos grands-parents ? Mettre en place le traitement du docteur Raoult potentiellement efficace, dès les premiers symptômes ?

Non ! trop dangereux pour les patients trop vieux, il n'est pas nécessaire de tenter des soins actifs, mais oui pour le Rivotril qui les endormira... à tout jamais, seuls dans leur chambre de 9 mètres carrés.

Nous, soignants en Ehpad, après avoir été gazés pour avoir demandé des moyens supplémentaires qui auraient été utiles aujourd'hui, après nous avoir mis en danger... des soignants d'Ehpad décèdent aussi du Covid... Vous voulez nous faire croire que le Rivotril est une solution pour nos résidents ? Mais c'est tout simplement se moquer de nous une nouvelle fois !

Vous êtes responsables de cette tragédie, vos plans d'économies qui ont conduit à la diminution des effectifs puis à la fermeture de lits dans les hôpi-

CGT : « Nous avons les lits disponibles pour cela. Il faut le faire si ça permet de sauver des vies. »

Direction : « Même si nous voulions le faire, les résidents ne seraient finalement pas hospitalisés, en raison du protocole d'admission instauré aux

urgences de l'hôpital, qui s'opposerait à leur admission à l'hôpital. »

C'est bien le protocole dicté par le ministère de la Santé, avec sa fiche du 31 mars 2020 (1) qui, en interdisant leur entrée à l'hôpital, en contraignant les médecins, met en grand danger les résidents, voire les condamne. Vous lirez ci-joint la réaction d'un médecin contre cette « doctrine ». Il est

urgent de ne pas appliquer cette doctrine, il est urgent que cette doctrine soit supprimée, maintenant !

(1) *Informations ouvrières* tient à la disposition de ses lecteurs la fiche du ministère du 31 mars qui édicte ces consignes incroyables.

Le protocole dicté par le ministère de la Santé met en grand danger les résidents, voire les condamne.

Ehpad : la « doctrine » du ministre relève de la barbarie

Docteur Marie-Hélène Doguet, psychiatre

La lecture des consignes ministérielles concernant le supposé « appui » des établissements de santé aux Ehpad dans le contexte du Covid-19 suscite en moi indignation, dégoût et rejet. Voici ces consignes, qualifiées pompeusement de « doctrine » : « Le principe est que la prise en charge des cas suspects et confirmés ne présentant pas de critères de gravité doit être assurée en priorité au sein des Ehpad afin de ne pas saturer les établissements de santé, en respectant les mesures d'hygiène et de protection. »

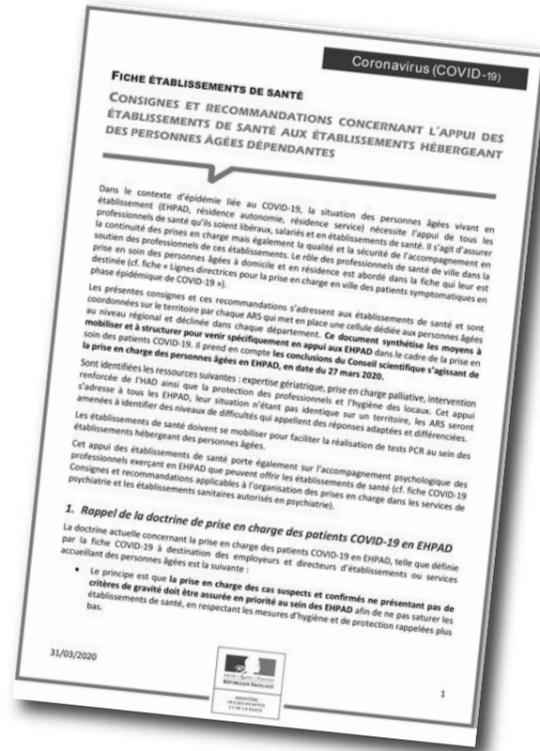
Les personnes âgées dépendantes prises en charge en institution constitueraient une population « à part » ; « en trop », elle ne pourrait que « saturer » les établissements de santé, comme si les urgences, les services dédiés au Covid-19, n'étaient pas conçus pour accueillir tous les malades du Covid-19 ! Cette ségrégation porte sur nos aînés les plus fragiles, ici anonymisés ; ils nécessiteraient une gestion de masse, sans les mêmes droits et accès aux soins que le reste de la population. Il n'est pas possible d'accepter ce « principe » et cette « doctrine » qui relèvent de la barbarie et ouvrent à des conséquences criminelles sur le plan pratique. Cette logique ségrégative fait fi de la responsabilité et de l'éthique médicale définies par le serment d'Hippocrate.

Elle met en première ligne les équipes de soins palliatifs dans les Ehpad, comme si c'était leur rôle de « pallier » le défaut de soins et d'accueil en milieu hospitalier ! Comme si c'était le rôle du personnel

d'Ehpad, en sous-effectif chronique, d'assumer collectivement un défaut de soins et de chance pour les résidents ! Ce dispositif barbare se déploierait à huis-clos, sur fond d'une contamination réciproque des résidents et du personnel soignant, sans tests systématiques, sans matériel de protection suffisant, sans matériel médical adéquat et sans soins adaptés, alors que l'on sait que les « cas confirmés ne présentant pas de critères de gravité » peuvent s'aggraver de façon fulgurante, provoquant des détresses respiratoires aiguës dramatiques, loin des familles qui n'ont pas leur mot à dire ! Voilà leur monde « d'après » ! Voilà ce qu'il s'agirait de faire accepter collectivement ! Et pourquoi pas l'étendre aux patients obèses, hypertendus, diabétiques, souffrant d'une affection de longue durée, déficients intellectuels ou malades psychiquement, etc. ? Leur monde d'après, c'est déjà celui d'hier, c'est maintenant qu'il nous faut agir en refusant cette barbarie.

J'opposerais à l'abjecte usine à gaz du ministère de la Santé ce qu'ont réussi à imposer les médecins et personnels soignants déterminés à faire face à l'épidémie du Covid-19.

Ceci est parfaitement résumé par le docteur Prudhomme dans son « billet d'humeur » du 12 avril : « Pour une fois, les médecins ont imposé le rythme en fonction des besoins et les directions hospitalières ont dû s'adapter (...). Un des effets de cette crise a été de redonner le pouvoir de décision et d'organisation aux personnels qui se sont mobilisés spontanément, parfois contre l'avis de l'administration (...). Ce qui doit nous guider, ce sont les besoins de la population et non la maîtrise comptable des budgets ! »



La « fiche établissements de santé : consignes et recommandations concernant l'appui des établissements de santé aux établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes », rédigée par le ministère de la Santé.



L'hécatombe du Covid-19 parmi les personnes âgées : colère et indignation !

Communiqué commun organisations syndicales de retraités

Les ravages du Covid-19 parmi les personnes âgées tournent en tragédie, que ce soit pour celles résidant en Ehpad, dans des structures d'accueil ou de soins, comme pour celles ayant recours à des structures de services à la personne pour leur maintien à domicile (...).

La responsabilité de cette situation incombe aux années de politiques d'austérité.

Nos revendications sont claires :

- gants, masques FFP2 et FFP3, écrans faciaux, lunettes de protection, blouses d'isolement, gel hydro-alcoolique... et la fourniture de tests de dépistage en nombre suffisant ;
- nous soutenons les revendications du personnel des Ehpad et des services d'aide à domicile comme celles du personnel hospitalier, notamment les 40 000 embauches immédiates, d'autant plus que les conditions de vie et de santé des personnes retraitées, des personnes vulnérables ou dans le grand âge en dépendent.

Ces revendications sont de la responsabilité des autorités publiques : État, préfets, ARS, conseils départementaux ;

- Nous demandons au gouvernement, conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, d'ordonner aux préfets la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence (...).

Dans tous les départements, dont beaucoup sont déjà engagés, nous portons ces revendications auprès des organismes en charge de la santé publique (préfectures, conseils départementaux, ARS) pour exprimer notre colère en exigeant un véritable changement de politique !

Le gouvernement décide d'octroyer moins d'argent aux hôpitaux aujourd'hui qu'en 2019...

Le virus a bon dos !

Philippe Navaro

Le projet d'arrêté qui fixe les modalités d'octroi des recettes aux établissements hospitaliers pour l'année 2020 prévoit « de maintenir la tarification à l'activité (T2A) avec une hausse des tarifs de 0,2 % » (1) !

La grande presse, en ces temps d'épidémie, sait se faire très « confinée » (2).

Les hôpitaux ont été amenés depuis plusieurs semaines à arrêter toutes leurs activités, à savoir consultations fermées, opérations chirurgicales reportées, premières chimiothérapies repoussées, etc. Cet arrêt d'activité, dans le cadre du financement à la T2A, a pour conséquence une baisse très conséquente de leurs recettes.

C'est pourquoi la Fédération hospitalière de France (représentation « patronale » de la totalité des hôpitaux publics du pays) se tourne alors vers le gouvernement et propose « qu'exceptionnellement, pour prendre en compte l'arrêt des activités, le gouvernement décide de suspendre le financement à la T2A et... reconduise le budget 2019 avec l'augmentation de 2,35 % prévue par le PFLSS » (3).

LE GOUVERNEMENT POURSUIT IMPERTURBABLE SA LOGIQUE COMPTABLE DE DESTRUCTION DE L'HÔPITAL PUBLIC

Rassurée par les propos d'Emmanuel Macron du 12 mars (« Les héros en blouse blanche qui sont sur la première ligne de front (...). Le plan massif pour l'hôpital, les revalorisations de carrière de tous les agents hospitaliers »), la FHF est tombée de sa chaise à la lecture du projet d'arrêté : « Si une telle logique est appliquée, cela signifie qu'une partie significative de l'enveloppe ne sera pas versée aux établissements, ils risquent de devoir repor-

ter le paiement de leurs cotisations. » Puis, plus loin, « on parle de 500 à 1 000 euros pour les personnels (...). Les établissements seront dans l'incapacité de les payer faute de ressources. »

Côté cour, le gouvernement limoge le directeur de l'ARS Grand Est pour avoir dit tout haut « le coronavirus ne nous empêchera pas après l'épidémie de supprimer lits et postes au CHRU de Nancy ».

Côté jardin, le gouvernement poursuit imperturbable sa logique comptable de destruction de l'hôpital public. La FHF, lucide, indique qu'« une telle situation serait totalement incomprise et susciterait de vives réactions ».

Ce qui se passe ici pour l'hôpital public en pleine pandémie, en pleine catastrophe sanitaire conséquence de la faillite d'un système politique, le capitalisme, vaut-il pour les seuls hôpitaux publics ? Serait-ce différent pour les autres services publics ? Différent pour notre système de protection sociale, dont les retraites ? Différent pour l'ensemble des garanties des droits de la classe ouvrière et de la population ?

S'ils osent aujourd'hui pour l'hôpital public... alors décidément, ils ne s'arrêteront jamais d'eux-mêmes.

14 avril 2020 ■

(1) Chaque année, un arrêté ministériel fixe les modalités de distribution des dotations aux hôpitaux. Deux fois par an, le gouvernement adapte les tarifs de la T2A, lui permettant de tenir dans les clous de l'Ondam.

(2) Seule l'agence de presse spécialisée Hospimedia fait état de cette information primordiale. « Hôpital - silence », en quelque sorte...

(3) Ironie de l'histoire : pour empêcher la catastrophe, les partisans de la T2A en 2005 réclament aujourd'hui le retour au budget global ! Preuve supplémentaire que la T2A était une aggravation du budget global, contre l'hôpital public.

Les étudiants infirmiers mis à disposition des établissements de santé, pour un euro de l'heure !

La correspondance d'une étudiante en deuxième année en institut de formation

Je suis étudiante en deuxième année en institut de formation en soins infirmiers. Je travaille actuellement en tant qu'aide-soignante dans une unité où nous prenons en charge les patients infectés par le Covid-19.

Nous travaillons avec des masques chirurgicaux à la place des masques FFP2. Nous devons garder la même sur-blouse jetable pendant douze heures alors qu'elle est normalement à changer entre chaque patient. Non seulement nous la gardons toute la journée mais ces sur-blouses jetables ne sont plus à jeter mais à laver ! Nous utilisons des lunettes à usage unique que nous faisons tremper pour les réutiliser. Les blouses jetables commencent à manquer ainsi que les gants qui, aux dernières nouvelles, ne seraient plus nécessaires.

Apparemment, les protocoles d'hygiène se font en fonction des stocks à disposition. Nous avons reçu un e-mail de notre école nous disant : « Les étudiants de deuxième année en vacation ou en stage sont invités à solliciter le terrain où ils se trouvent actuellement afin de poursuivre sur ce terrain en tant que stagiaire avec un statut d'étudiant deuxième année dans la mesure du possible. Une convention de stage sera établie. Si cela n'est pas possible, nous vous affecterons alors sur un autre stage, de même que les étudiants non mobilisés actuellement. »

Autrement dit, l'école nous contraint de faire un stage dans lequel nous ferons un travail d'aide-

soignant, sans encadrement, sans arme ni expérience.

Un de mes collègues me raconte son vécu : « J'ai été en stage deux semaines dans une résidence avec des personnes âgées. J'étais en contact permanent avec des patients infectés au Covid-19 comme tous les professionnels de santé. Je m'assurais du bien-être de ces patients comme tout soignant. En prenant les mêmes risques, en faisant le même travail que tous, je reste payé un euro de l'heure. Lorsqu'on arrive sur un lieu de stage, qu'on nous

fait remarquer qu'il manque du personnel, que le matériel est soit périmé, soit absent... nous restons malgré cela présent avec toute notre bonne volonté. »

On continue ce stage où nous partageons les mêmes risques que tous les professionnels en contact avec des patients porteurs de virus... Nous restons présents, payés un euro de l'heure. »

Pour résumer la situation, les étudiants infirmiers sont mis à disposition des établissements de santé, utilisés comme de la chair à canon et tout cela pour un salaire net de 38 euros par semaine ! Cette situation est intolérable.

Travaillant comme tous les professionnels, nous réclamons d'avoir les mêmes droits ainsi que le même salaire et que tous les étudiants infirmiers valident leur stage quelle que soit leur situation.

« L'école nous contraint de faire un stage dans lequel nous ferons un travail d'aide-soignant, sans encadrement, sans arme ni expérience. »

Le conseil national de l'Ordre des médecins rappelle avec fermeté les principes de la déontologie médicale

Docteur François Paraire

« **L**es décisions médicales doivent rester guidées par l'intérêt du patient. »

« L'indépendance du médecin doit le soustraire à toute pression, influence ou protocole de nature logistique qui pourrait être préjudiciable à l'intérêt du patient. »

« Tous les patients atteints du Covid-19, dont ceux résidant en Ehpad et autres établissements d'accueil de personnes vulnérables, doivent bénéficier du même accès aux soins et de la même qualité de prise en charge que les autres patients. S'ils présentent des formes sévères ou graves, leur prise en charge dans les établissements de santé adaptés doit être assurée même dans un contexte marqué par la limitation des ressources. »

« Nous l'affirmons, aucune contrainte politique, administrative, organisationnelle, ne peut imposer à un médecin des critères de prise en charge prédéterminés par d'autres acteurs. »

Telle est la substance de la très importante déclaration que le conseil national de l'Ordre des médecins a faite le 6 avril dernier à l'adresse de tous les médecins du pays.

Cette déclaration est capitale pour l'intérêt des malades, leur droit à des soins consciencieux et conformes aux données de la connaissance comme le Code de déontologie médicale le prescrit aux médecins.

Elle est capitale pour permettre aux médecins d'exercer en conscience et d'assurer leurs responsabilités vis-à-vis des malades qui se confient à eux en toute confiance. Elle rappelle le principe intangible de l'indépendance professionnelle du médecin « qu'il ne peut aliéner sous quelque forme que ce soit » (article 5 du Code de déontologie).

Elle est une défense pour les malades et les médecins contre toutes directives étatiques, administratives, de nature économique ou politique, étrangères à la médecine et aux seuls intérêts des patients que le pouvoir voudrait leur imposer.

CGT
CHU
CLERMONT-FERRAND

FO
CHU Clermont-Ferrand



Lettre ouverte d'hospitaliers du CHU de Clermont-Ferrand au ministre, à la préfète, au directeur de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (extraits)

« Votre politique est criminelle »

C'est criminel de ne pas nous dépister systématiquement lorsqu'un collègue est testé positif au Covid-19 et que nous l'avons côtoyé. Votre politique qui consiste à ne pas prendre les mesures nécessaires (réquisition de toutes les usines qui peuvent fabriquer les masques qui nous manquent, réquisition des laboratoires privés qui peuvent faire les tests de dépistage auxquels nous n'avons pas droit aujourd'hui, maintien et garantie de tous les effectifs par la titularisation de tous les CDD...) est criminelle (...).

Et selon le chef de l'État, il faut rester uni et ne pas avoir de doutes sur les mesures prises par le gouvernement ? Qui peut ne pas en avoir ?

On vous connaît, depuis le temps qu'on alerte les gouvernements successifs et particulièrement le vôtre depuis un an, sur la nécessité d'arrêter les suppressions de postes et les fermetures de lits, de recruter du personnel et de rouvrir des lits pour être en capacité de répondre aux besoins en matière de santé publique, nous n'avons jamais été entendus ! Les seules réponses ont toujours été de constituer des « commissions », des « groupes de travail », qui ont à chaque fois accouché d'une souris ! Peut-on donner crédit à un gouvernement qui a fermé plus de quatre mille lits en deux ans, dégradant les conditions de travail et la prise en charge des patients ?

On n'est pas dupe, et on ne se laissera pas faire (...).

Nous avons besoin de moyens maintenant !

Des masques chirurgicaux, FFP2, des sur-blouses, des lunettes, du gel... tout de suite !

Des tests de dépistage pour tous tout de suite !

Des lits tout de suite !

Du personnel tout de suite !

Des respirateurs et le matériel pour les faire fonctionner (valves, filtres...) tout de suite !

Des médicaments (antibiotiques, hydroxychloroquine, curare...) tout de suite !

L'augmentation du point d'indice tout de suite !

En quelques jours, cette pétition a recueilli plus de 5 000 signatures.



TRIBUNE de discussion

■ HAUTE-GARONNE

« Les problèmes se posent maintenant ! À tout moment il faut rappeler les revendications ! »

Le comité local de Toulouse s'est réuni le 11 avril 2020. Trente camarades se sont connectés pour participer à cette première réunion dématérialisée.

Dans sa présentation, le camarade syndicaliste dans la fonction publique territoriale a abordé la crise sanitaire : « Cette crise ne fait que mettre en évidence la situation dénoncée depuis plus d'un an par la grève des urgences, par la démission de centaines de chefs de service dans les hôpitaux. Cette semaine, Martin Hirsch, président de l'AP-HP (Hôpitaux de Paris) a lancé un appel pour obtenir des moyens supplémentaires. Mais c'est lui qui depuis des années refuse d'entendre les revendications du personnel : rien qu'entre 2018 et 2019, il a supprimé 1 184 postes !

De la même façon, le gouvernement reste sourd aux alertes des scientifiques sur le manque de moyens de protection. Depuis plus d'un mois, le gouvernement se refuse à prendre les dispositions (réquisition d'usines) pour fabriquer masques, respirateurs et tests nécessaires. Comme il se refuse à rouvrir immédiatement les lits manquants, à créer les postes de soignants, d'agents techniques, indispensables pour affronter la crise. Il est stupéfiant d'apprendre que des géants industriels

comme Airbus, LVMH... ont pu obtenir des masques pour rouvrir les chaînes de montage et que, en parallèle, plus de 2 000 agents de l'AP-HP sont contaminés faute de moyens de protection. Gouvernement et Medef ont fait le choix de sauver l'économie en sacrifiant la santé des travailleurs.

Dès les premiers jours de la crise, le gouvernement a fait adopter la loi d'état d'urgence

sanitaire et a lancé un appel à l'unité nationale. Il est évident que cet appel n'a pas eu l'écho escompté à la base, la preuve en est la multitude d'appels de syndicats pour exiger les moyens de protection, organiser le droit de retrait, déposer des préavis de grève dans la territoriale, dans le commerce. Cette loi n'est ni plus ni moins qu'un cadre dérogatoire au droit commun. Par exemple, dans ma collectivité, un comité technique est convoqué la semaine prochaine avec à son ordre du jour la dérogation aux quarante-huit heures par semaine et la suppression des congés ! »

La discussion se mène.

● **Pour une comédienne**, « la barbarie, nous la voyons actuellement dans les maisons de retraite. Dans le milieu du spectacle, c'est une hécatombe. Pour la plupart des artistes, les contrats sont signés quelques jours avant le spectacle. Mais avec le confinement et la fermeture des lieux de spectacle, tout cela est impossible. »

● **Un syndicaliste** dans l'enseignement informe avoir lu les lettres de Jean-Claude Mailly et de Philippe Martinez. « Tous les deux, sous des formes différentes, préparent "le jour d'après", alors que les problèmes se posent dès maintenant. À tout moment, il faut rappeler les revendications. »

● **Une autre camarade chanteuse** a « pris connaissance d'une enquête du Figaro qui met en avant que les travailleurs les plus exposés actuellement sont ceux chez qui le taux de sympathie pour les Gilets jaunes était le plus élevé. C'est les travailleurs les plus précaires qui vont de nouveau payer le plus lourd tribut à cette crise. On en vient à se demander quel est le but recherché par le gouvernement dans la gestion de cette crise... »

● **Un syndicaliste chez Airbus** informe que le groupe a décidé « de réduire d'un tiers sa production d'avions commerciaux. Un accord de groupe prévoit de maintenir 92 % du montant des salaires pour le chômage partiel. Dans la filiale espace et défense (80 % de cadres, majoritairement en télétravail), ils imposent le maintien de tous les projets et ils veulent imposer deux semaines de congés à tous d'ici la fin juin. Ceux qui ne peuvent pas télétravailler doivent revenir travailler sur le site, où les conditions de sécurité ne sont pas maximales. »

● **Un syndicaliste du ministère du Travail** insiste : « Toutes les revendications sont légitimes, nous les appuyons toutes. Tous ceux qui nous appellent à préparer "le jour d'après" et ne disent pas un mot sur les revendications immédiates, cherchent autre chose. Revendiquons sans attendre le retrait définitif de la loi sur les retraites, de la loi Blanquer, de la loi sur les hôpitaux. »

● **Un agent de la Sécurité sociale** informe « qu'initialement la loi de financement de la Sécurité sociale avait limité à 39 milliards la capacité d'endettement. Depuis le début de la crise, cette somme est passée à 70 milliards pour pouvoir financer les mesures annoncées. »

● **Un architecte** note que « 500 000 tests ont été réalisés en Allemagne pour dépister le Covid-19 et seulement quelques milliers en France : on voit que la volonté n'est pas la même ! Dans le contenu de la loi d'état d'urgence sanitaire, il n'y a aucune disposition sanitaire ! L'architecte a aussi un rôle social. Les logements mal conçus ou mal entretenus favorisent la circulation des pandémies. D'ailleurs, l'ordre des architectes s'est opposé à la relance des chantiers voulus par les groupes du BTP. »

Les camarades décident de rédiger un compte rendu et de le transmettre aux militants du comité local, au CNRR et à Informations ouvrières.

Une nouvelle réunion est programmée pour le samedi 18 avril à 10 h 30. ■

« Tous ceux qui nous appellent à préparer "le jour d'après" et ne disent pas un mot sur les revendications immédiates cherchent autre chose. »

Échos des comités locaux de résistance et de reconquête

Cette semaine, des appels, invitations, comptes rendus et informations de réunions organisées par visio-conférence nous sont parvenus de Versailles-Rambouillet (78), de Paris, de La Rochelle (17), de Rouen (76), de Pantin et de Saint-Denis (93).

Pour tout contact : cnrr2017@gmail.com
cnrr.fr

« Nous demandons la nationalisation de notre usine »

Interview de Yannick Farré, délégué syndical FO à Fibre Excellence-Tarascon

Tu es le porte-parole d'un syndicat qui revendique la nationalisation de son usine. Peux-tu expliquer ?

Tout d'abord, je tiens à remercier Informations ouvrières. Nous avons contacté plusieurs journaux mais nous attendons toujours... Nous travaillons dans la dernière usine française de production de pâte à papier marchande à partir de bois résineux des forêts françaises. Dès le début du confinement décrété par le gouvernement et face au manque de moyens de prévention face à l'épidémie du Covid-19, notre syndicat a demandé l'arrêt de l'usine et l'utilisation du dispositif du chômage partiel. La direction a obtenu un courrier de la préfecture de région stipulant : « Le groupe Fibre Excellence (...) est le dernier industriel national producteur de pâte à papier marchande, matière première indispensable à la confection des produits de première nécessité (...). Au regard de la crise actuelle, il est donc important (...) d'assurer au mieux la continuité de votre activité, qui reste essentielle aux secteurs pharmaceutiques et alimentaires notamment. » Malgré les problèmes de fonctionnement de l'usine, qui auraient pu être réglés lors d'un arrêt, et les risques pour les salariés face à l'épidémie, il fallait assurer la production coûte que coûte... afin de continuer à alimenter les usines asiatiques malgré les prix inférieurs à nos coûts de production...

Bien sûr, nous avons obtenu quelques améliorations, des mesures de prévention, et nous continuons à nous battre pour la santé des salariés. Mais nous ne comprenons pas qu'une usine comme la nôtre, qui exporte une grande majorité de sa production à l'étranger et notamment en Asie via les filiales du groupe, avec des prix de transfert qui dégradent nos résultats financiers depuis dix ans, puisse continuer à exporter tout son stock de pâte marchande en Asie dans cette période de crise sanitaire, sans réquisition de l'État, et puisse en même temps bénéficier du soutien de l'État via la préfecture, relayée par la direction France du groupe, déclarant : « Soyons fiers de participer à l'effort national » !

D'autant plus que l'on voit certains produits fabriqués en Asie avec notre bois des forêts françaises finir sur la grande braderie du tarmac et être détournés aux États-Unis ! Dans ces conditions, de plus en plus de salariés considèrent qu'on les prend pour de la chair à canon. D'autant que la direction a pris la décision de déroger au temps de repos grâce aux ordonnances du gouvernement ; elle augmente la production et essaie en même temps de remettre en cause nos conquêtes historiques, en menaçant de fermer l'usine si la production venait à s'arrêter par la grève ou par manque de personnel sur les ateliers de production.

L'État aurait-il dû réquisitionner votre usine face à la crise sanitaire ?

Ce 31 mars, à l'issue de sa visite à l'usine Kolmi-Hopen de production de masques de protection, devant des piles de bobines de papiers spéciaux, le chef de l'État a déclaré l'objectif d'« indépendance pleine et entière » de la France quant à la production de masques d'ici la fin de l'année. Notre pâte kraft blanchie de résineux est utilisée dans la production (plus de qualité et de solidité nécessitent plus de fibre de résineux) de papiers, de billets de banque, de produits d'hygiène (papier toilette, mouchoirs...), mais aussi de filtres pour les véhicules, de masques filtres pour les personnes (notamment FFP2)... Notre production de pâte écrue non blanchie de résineux est utilisée dans la production de produits d'emballage (cartons d'emballage pour les produits pharmaceutiques et alimentaires...). Au vu de tous ces éléments, nous avons, avec le soutien de notre union départementale, saisi le préfet de région et demandé la nationalisation de notre usine le 8 avril 2020. Nous n'avons eu aucune réponse et l'usine vend encore en ce moment une grande majorité de la production à l'étranger en dessous de son coût de production. ■

Tribune libre & opinions

« Avant d'en venir au "jour d'après", ne faudrait-il pas commencer par le jour d'aujourd'hui ? »

■ **Yacine Hadjhamou**, syndicaliste CGT au ministère du Travail

En tant que militant de la CGT, j'ai porté une sérieuse attention à la tribune parue dans la presse intitulée « Pour que le jour d'après soit en rupture avec le désordre néolibéral » et que notre secrétaire général, Philippe Martinez, à côté d'autres responsables syndicaux et de responsables d'ONG, a signé pour la confédération.

Dans cette période où la population, et au premier chef les travailleurs, endure les plus grandes souffrances, il est important que la CGT soit un facteur de rassemblement des forces du monde du travail (encore que je me permets de signaler que Cécile Duflot, signataire également, directrice d'Oxfam-France, a été ministre de 2012 à 2014, membre d'un gouvernement qui a continué à fermer les lits d'hôpital par milliers, à passons) mais je me pose quand même des questions. Avant d'en venir au « jour d'après », ne faudrait-il pas commencer par le jour d'aujourd'hui ? D'ailleurs, la tribune commence par souligner que « dès à présent, toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des populations, celle des personnels de la santé et des soignantes, doivent être mises en œuvre, et ceci doit largement prévaloir sur les conditions économiques ».

JOUR APRÈS JOUR, QUE FAIT LE GOUVERNEMENT ?

Très bien, mais peut-on ne pas souligner que le gouvernement, jour après jour et mesure après mesure, démontre qu'il fait exactement l'inverse ? Je ne souligne que quelques points.

– Nos camarades de la CGT douanes (et ils sont bien placés pour savoir ce qu'il en est) n'ont-ils pas dans un tract établi que « depuis décembre jusqu'à mi-mars, il n'y a eu aucune mesure d'importation de masques ou d'oxygène de la part de l'État. Mais pendant ce temps-là, les grands groupes français comme Airbus, LVMH, ont fait des commandes énormes » ?
– Et les camarades de la santé n'ont-ils pas révélé que la direction des Hospices civils de Lyon recommande au personnel la « fabrication de tabliers à partir de sacs poubelles transparents de 110 litres », un fait

parmi mille qui illustre la pénurie de matériel dans tous les domaines ?

– Et l'UFIMCT de la fédération de la santé CGT n'a-t-elle pas raison lorsqu'elle conclut ainsi son tract qui fait état des 100 000 lits fermés en vingt ans : « Assez de discours le soir à 20 heures ! Assez de promesses dans le vide, assez de mensonges ! Accrochons nos banderoles avec nos revendications dans les établissements sanitaires, du social, du médico-social et les Ehpad : DU MATÉRIEL, DES POSTES, DES SALAIRES » ?

– Et la fédération CGT du commerce qui a appelé les salariés à la grève pour dénoncer les « choix politiques qui envoient tous les jours des milliers de salarié.e.s grossir les rangs des sacrifiés du capitalisme » ?

– Et les militants de la fédération des services publics qui se battent pied à pied tous les jours pour protéger le personnel alors que la ministre Elisabeth Borne ose déclarer le 2 avril qu'« il n'y a pas besoin d'équipement de protection particulier » pour les agents « qui interviennent dans la collecte et le tri des déchets » ?

– Et la fédération CGT du BTP qui a dénoncé et refusé le fait que, alors que la population est sommée de se confiner pour respecter la « distanciation sociale », les ministres intimement aux salariés du BTP de retourner sur les chantiers ? Et pareil pour la CGT du travail temporaire.

Et on pourrait continuer la liste car ils sont très nombreux les syndicats, les fédérations, les unions départementales, locales de la CGT qui, dans les conditions les plus difficiles, œuvrent aujourd'hui,

maintenant, tout de suite, pour contrer les effets de la politique de ce gouvernement.

Sur le terrain de la santé mais pas seulement, car ce à quoi on commence à assister, ce sont les premières annonces de suppressions d'emplois, notamment dans les entreprises sous-traitantes des grands groupes, mais aussi les milliers et milliers d'intérimaires qui sont jetés au chômage, les milliers et milliers de licenciements déguisés sous la forme de rupture de période d'essai.

Est-ce que l'urgence, ce n'est pas d'être exclusivement tourné vers ces combats d'aujourd'hui, où nos camarades CGT sont bien souvent car ils bénéficient au premier chef de la confiance des salariés ? J'avoue que j'ai été interpellé par la formule suivante à la fin de cette tribune : les « mobilisations citoyennes doivent empêcher la tentation de ce gouvernement d'imposer des mesures de régression sociale ».

« Empêcher la tentation », alors que, quelques jours auparavant, le gouvernement vient par ordonnance de porter une brèche dans les droits aux congés payés, au repos dominical et vient de porter la durée maximale du travail jusqu'à soixante heures par semaine dans des activités qu'il va déterminer par décret, et ce jusque, au moins, au 31 décembre !

Et comme souvent dans ce cas, nous voyons les employeurs s'engouffrer dans cette brèche et multiplier les pressions sur les salariés pour qu'ils se déclarent en congés alors qu'ils sont confinés.

Peut-on ignorer que si les entreprises vont se voir rembourser à 100 % par l'État, rien n'a été fait pour les salariés, qui vont perdre 16 % de leur paie pour chaque heure chômée (sauf s'ils sont au SMIC) ?

Et veut-on parler de l'ordonnance qui apporte de nouvelles restrictions aux libertés et va encore renforcer l'arsenal

répressif, dont nous sommes bien placés pour savoir qu'il est surtout tourné contre les militants syndicalistes et au premier chef contre les militants CGT ?

DES REVENDICATIONS URGENTES

Et s'il s'agit malgré tout du « jour d'après », comment peut-on ne pas commencer par exiger :

– l'abandon de la réforme des retraites par points, l'abandon et non la suspension ;

– l'abrogation des ordonnances du 25 mars 2020 ;

– l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, qui détruit encore plus le droit des chômeurs ;

– l'abrogation des ordonnances « travail », à commencer par les dispositions qui ont supprimé les CHSCT et porté un coup terrible au nombre de représentants du personnel ;

– l'abrogation de la loi HPST, qui a facilité les fermetures de lits, de services, d'hôpitaux et a conduit à la catastrophe actuelle ;

– l'abrogation de la loi Blanquer de remise en cause du baccalauréat ;

– bref, l'abrogation de toutes ces contre-réformes (comme aussi la loi Elan contre le droit au logement), lois décrets qui ont conduit au désastre actuel ?

Pourquoi toutes ces questions sont-elles absentes ? N'est-ce pas celles-là qui devraient être au cœur de notre activité CGT ?

Voilà les réflexions que je me suis faites à la lecture de cette tribune et qui en rejoignent peut-être d'autres. ■

« Cohésion ? Vous avez dit cohésion ? »

■ **Roland Thonnat**

La tribune libre intitulée « Covid-19, le virus de la cohésion ? », publiée dans le journal *L'Opinion* le 5 avril dernier (1), a certainement fait sursauter plus d'un syndicaliste ou d'un militant ouvrier, à commencer par son titre.

En effet, peut-on parler de cohésion sociale entre les salariés et les employeurs, entre les travailleurs et le gouvernement, lorsque l'on constate que la plupart des salariés qui vont au travail aujourd'hui exercent dans des conditions sanitaires souvent scandaleuses, sans masques, sans tests de dépistage ? Le font-ils par gaîté de cœur et non parce qu'ils y seraient quelque peu contraints ?

Peut-on parler de cohésion sociale entre le gouvernement et les personnels hospitaliers en danger et qui manifestent en signant massivement des pétitions pour revendiquer des créations immédiates de lits, des masques et des tests systématiques de dépistage (par exemple 4 600 signatures collectées en quatre jours pour la pétition FO, CGT, Solidaires du CHU de Clermont-Ferrand) ?

LE « VIRUS » D'UNE EXPLOITATION AGGRAVÉE DES TRAVAILLEURS

Peut-on parler de cohésion sociale lorsque l'on voit par exemple dans la métallurgie les ouvriers de l'usine Valeo de Sainte-Florine décider la grève pour exiger de bénéficiaire de protections élémentaires ? Ou encore ceux de l'usine SIEL faire jouer leur droit de retrait pour le même motif et être sanctionnés pour cela ?

Dans ces conditions, peut-on parler de virus de la cohésion ? Ne serait-il pas plutôt le virus de l'exploitation aggravée des travailleurs, organisée notamment par les ordonnances gouvernementales sur les congés payés et la durée du temps de travail ?

Cohésion, vous avez dit cohésion ?

D'ailleurs, s'appuyant sur les décisions gouvernementales, le président du Medef, dans une interview au *Figaro* le 11 avril dernier, le clame haut et fort : « Le Medef veut que les Français travaillent plus. Il estime qu'il faudra se pencher sur la question du temps de travail des salariés pour relancer l'économie après la sortie du confinement (...). Il faudra bien se poser la question tôt ou tard du temps de travail, des jours fériés et des congés payés pour accompagner la reprise et faciliter, en travaillant un peu plus, la création de croissance supplémentaire », continue

Geoffroy Roux de Bézieux. Et de conclure : « Il va falloir que les salariés fassent des sacrifices. Notamment sur leurs horaires. »

Ainsi, côté patronal, les choses sont claires. Pour réaliser les profits, il va falloir que les travailleurs courbent l'échine et acceptent le sort que la finance et les grands groupes industriels leur réservent. Mais, toutefois, un problème se pose pour le Medef : comment leur faire accepter ?

La condition de la cohésion serait-elle que les exploités acceptent le sort qui leur est réservé et que les syndicats œuvrent en ce sens ?...

C'est ce que préconisent les auteurs de la tribune libre, estimant que « chacun doit se préparer à faire partie de "l'armée de la reconstruction" » de l'économie. En

affirmant que « l'État et les décideurs politiques ne feront pas tout », ils posent le problème essentiel à leurs yeux : « Dès lors, comment faire que chacun accepte son sort et donne du "temps au temps" ? La réponse nous appartient à tous. »

Ainsi, si la réponse appartient à tous, il appartiendrait par exemple aux militants ouvriers, aux syndicalistes, d'œuvrer pour

faire accepter leur sort aux salariés ? Il faudrait par exemple que les mêmes syndicats qui ont combattu la réforme des retraites jus-

qu'en février œuvrent dès aujourd'hui pour faire accepter l'allongement du temps de travail ? pour faire

accepter la remise en cause des congés ? pour faire

accepter des salaires bloqués voire en baisse ?

UNE RESUCÉE DE L'ASSOCIATION CAPITAL-TRAVAIL ?

Mais sous couvert de nouveauté, n'est-ce pas en définitive une resucée de la tentative de l'association capital-travail qui avait conduit les confédérations syndicales à appeler à voter non au référendum de 1969, causant le départ de De Gaulle ?

Alors en conclusion, les auteurs font part de leur inquiétude fondamentale : « Si nous voulons préserver ce qui restera de cohésion après la crise, nous devons vite inventer de nouvelles formes de solidarité. En effet, il y aura beaucoup de Français sur le bord du chemin, des salariés sans travail et des entrepreneurs ruinés. Pour eux, il faudra imaginer autre chose que la soupe populaire. Sans quoi, le sur-saut des "gilets jaunes" et de tous les laissés pour compte du Covid-19 sera difficile à contenir. »

Est-ce le rôle des organisations ouvrières de contenir la colère des Gilets jaunes et des laissés pour compte du Covid-19 ? Cette colère n'est-elle pas légitime ? La réponse se trouverait-elle dans une

alliance contre nature des organisations ouvrières avec le patronat et le gouvernement à sa botte (2) ?

Le rôle des syndicats se référant à l'indépendance syndicale, à la charte d'Amiens, serait-il de devenir des partenaires du patronat et du gouvernement dans une certaine forme d'alliance ? ■

(1) Cette tribune libre est co-signée par Alexandre Malafaye, président de Synopia ; Patrice Molle, préfet honoraire ; Didier Le Bret, ancien ambassadeur ; le général Bertrand Ract-Madoux, ancien chef d'état-major de l'Armée de terre ; Jean-Claude Mailly, ancien secrétaire général de Force ouvrière ; Benjamin Grange, CEO de Dentsu ; Christine Bardin, DRH ; Geneviève Goetzinger, journaliste ; Julie de Pimodan, CEO de Fluidcity ; Joséphine Staron, doctorante en philosophie politique.

Synopia est un *think tank* visant à améliorer l'efficacité et l'éthique des modèles, des pratiques et des stratégies de gouvernance.

(2) Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, interviewé au journal télévisé de France 2 le 12 avril, déclare être en désaccord avec les exigences patronales mais l'affirme : « On a besoin d'une forme d'alliance. »

« La bataille de la production »

■ Stéphane Marati

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a prévenu. Pour payer la note de la crise (1), il « ne promet rien d'autre que du travail et des efforts ». Une petite musique reprise par le chef de file du patronat, Geoffroy Roux de Bézieux, qui appelle à supprimer des jours fériés, des RTT, et à réduire les congés payés.

Le Medef a proposé à Macron un protocole national de reprise d'activité pour renvoyer les ouvriers dans les usines, afin de redémarrer les installations industrielles qui sont aujourd'hui à l'arrêt. Depuis le début du confinement, le 17 mars, la pression n'a fait que se renforcer. Le 19 mars, un relevé de réunion signé par l'ensemble des organisations syndicales et patronales appelait « les pouvoirs publics et les entreprises à mettre en œuvre tous les moyens indispensables à la protection de la santé et de la sécurité des salariés devant travailler ». Au fil des jours, la liste des salariés « devant travailler » n'a cessé de s'allonger. *Business cannot wait*, disent les Anglo-Saxons. Les plans de continuité d'activité (PCA) se multiplient. Les syndicats sont sommés d'organiser la reprise du travail. Dans les Hauts-de-France, un communiqué de presse commun des organisations patronales et des syndicats CFTD, CFE-CGC et CFTC appelle à négocier

des accords d'entreprise et des accords de branche pour « maintenir ou retrouver l'activité ». Même chose dans la région Sud ou dans les Pays de Loire, où la CFTD et le Medef proposent une conférence sociale pour préparer les conditions « de la reprise économique ». Tout en assurant la sécurité sanitaire des salariés, présentée comme prioritaire... alors que le pays manque partout de matériel et de moyens de protection. « Un équilibre complexe entre santé des salariés et survie de l'entreprise », affirme le délégué CFE-CGC de Michelin, qui vient de conclure un accord de reprise du travail.

« Au fil des jours, la liste des salariés "devant travailler" n'a cessé de s'allonger. Les syndicats sont sommés d'organiser la reprise du travail. »

Même chose chez Renault, où un accord couvrant 36 000 salariés organise « les conditions optimales de reprise d'activité tout en préservant la santé et la sécurité de tous les salariés » : salaire maintenu à 100 % pendant le chômage partiel, financé par le prélèvement de jours de congés, séances de travail supplémentaire permettant de travailler six jours par semaine et aménagement des congés d'été. À Airbus, un accord prévoit que les salariés non éligibles au télétravail ou en incapacité de travailler sur site du 23 mars au 5 avril percevront leur rémunération habituelle. En contrepartie, ils devront récupérer les jours ou les heures non travaillés. Cette récupération se fera

sans paiement des majorations pour heures supplémentaires. Elle pourra prendre la forme d'une augmentation de la durée du travail des jours normalement travaillés dans la limite de deux heures par jour ou d'une journée ou demi-journée normalement non travaillée dans la limite de huit heures. Elle sera décidée par les managers. Chez Thalès, l'accord supprime les fermetures collectives de sites qui avaient été prévues pour gérer les congés d'été 2020, « afin de faciliter la reprise des activités ». Comme dans de nombreuses entreprises, il oblige des salariés à solder leurs RTT et jours de repos. La direction peut mobiliser les jours de congé acquis pour ancienneté et une semaine de congés payés par anticipation dans les conditions fixées par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie (ordonnances Macron-Pénicaud). Les exemples foisonnent. À l'inverse, la CGT d'Airbus s'insurge contre un accord qui permet à la direction d'imposer dix jours de congés et d'indemniser le chômage partiel des cadres sous les dispositions prévues par la convention collective. Aux Chantiers de l'Atlantique, le syndicat FO refuse l'imposition des congés et le chantage de la direction, qui incite les salariés à prendre un jour de congé pour quatre jours de chômage partiel pour avoir le maintien de salaire. Dans un établissement important du groupe Thalès, les syndicats CGT et FO refusent la reprise. Les fédérations CGT, FO, CFE-CGC et CFTC de la construction « refusent une reprise du travail dans le BTP ». La fédération CGT du commerce appelle à la grève. Les plaintes et les actions juridiques contre le gouvernement et les directions d'entreprise pour « mise en danger de la vie d'autrui » se multiplient. Là aussi, les exemples foisonnent. ■

(1) La crise économique n'a rien d'une fatalité ni d'une calamité naturelle. Elle est le produit de l'incurie du gouvernement et d'une politique délibérée de destruction du système hospitalier et sanitaire du pays, obligeant la population à se confiner chez elle, comme au Moyen Âge.

Les multinationales, le chômage partiel et les dividendes

Selon la Dares, plus de 6 millions de travailleurs du privé étaient en chômage partiel à la date du 7 avril (+ 2,6 millions en une semaine). Seuls 4 % relèvent d'une entreprise de plus de 1 000 salariés, alors que ces grandes entreprises représentent environ 30 % des emplois du secteur privé. Le télétravail est certes plus développé dans les grandes entreprises que dans les PME/TPE. Mais le ministre de l'Économie, voulant visiblement éviter un nouveau scandale, avait indiqué fin mars que les entreprises qui sollicitent du chômage partiel ne doivent pas verser de dividendes aux actionnaires, ou au moins modérer ces dividendes. C'est la raison pour laquelle les DRH se sont précipités sur les nouvelles dispositions prévues par les ordonnances Pénicaud afin d'imposer des congés aux salariés pendant la période de confinement (congés payés, RTT, compte épargne temps, congés d'ancienneté, congés pour récupération d'heures supplémentaires...). « Le chômage partiel n'est pas l'option privilégiée », dit le DRH d'un grand groupe, habitué à reverser des dividendes colossaux à son holding situé à l'étranger. Dans une autre multinationale, la direction annonce la suppression des dividendes, le gel des salaires, le report des primes, de la participation et de l'intéressement ainsi que la suppression de plusieurs centaines de postes. Une semaine plus tard, elle informe la Bourse d'une émission exceptionnelle d'actions et d'obligations pour retrouver des liquidités, renouer plus rapidement avec le versement de dividendes et les opportunités de fusion-acquisition. Après s'être effondrée, l'action remonte en flèche.

S. M. ■



Vous avez dit « vital » ?

Depuis des semaines, on nous explique l'absolue nécessité du confinement, au point que des familles ne peuvent même pas enterrer leurs morts. Depuis des semaines, les manifestations, les rassemblements et les piquets de grève sont interdits au nom de la nécessaire « distanciation sociale ». Et voilà que patronat et gouvernement veulent faire rentrer plusieurs milliers de salariés sur un même site, qui vont se croiser dans les ateliers, les vestiaires, pour manger, sans s'infecter... Tout cela pour produire des hélicoptères de guerre, des radars militaires ou des bateaux de croisière ? Produire est vital, nous dit-on. Vital pour quoi et pour qui ? S. M. ■

Pour demander votre abonnement

rendez-vous sur le site **infos-ouvrieres.fr**

Je m'abonne à **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros 9,50 euros pour les plis clos

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

5 numéros "découverte" : 7 euros 12 numéros : 17 euros 4 mois (17 numéros) : 24 euros

6 mois (25 numéros) : 33 euros 1 an (51 numéros) : 65 euros 1 an, pli clos : 110 euros

12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, av., etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date :

Signature (obligatoire) :

.....

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ42543

Cadre réservé à l'administration du journal

ÉTAT ESPAGNOL

La régionalisation de la santé et ses conséquences

Angel Tubau

Originaire de Barcelone et y résidant actuellement, j'ai cependant passé plusieurs années de ma vie en France. J'ai eu à cette occasion une expérience directe du fonctionnement du système sanitaire en France et en Espagne. Il est évident qu'il existe beaucoup de points communs, en particulier le dévouement et la qualification du personnel sanitaire : ils sont en effet à la même école. Or ce personnel a été soumis depuis des décennies à une politique de démantèlement et de saccage du système public qui a pris en Espagne une forme particulière avec la « régionalisation » du pays, au nom de ce que, en France, ils ont appelé la politique de proximité.

« J'ai vu d'entendre à la télévision l'information suivante : en France, des malades du coronavirus de la ville de Colmar sont transférés vers d'autres hôpitaux du pays. Ici, des malades d'Albacete (région de Castille-La Manche, au centre du pays) ne peuvent pas être transférés vers la Murcie (département limitrophe) à cause de problèmes administratifs. J'en suis resté muet. » Cet extrait d'une lettre au directeur du quotidien *El País* est un des nombreux exemples de cas qui se multiplient, ces jours-ci, de lettres de simples citoyens, notamment en direction des quotidiens espagnols. Dans toute la presse, et malgré la pression en faveur d'une politique d'union nationale face à la crise, s'expriment les tensions qui s'accroissent entre les différentes régions, qui toutes détiennent les compétences du secteur sanitaire.

UN PEU D'HISTOIRE

Au moment où le gouvernement de Pedro Sanchez décidait d'exhumer, l'année dernière, les restes du dictateur Franco, les partisans directs de la dictature ont lancé une campagne pour démontrer l'œuvre sociale sous Franco, notamment dans la construction de grands hôpitaux. Il est vrai qu'au cours des années 60, des dizaines de grands hôpitaux publics et privés avaient été bâtis, établissements qui constituent aujourd'hui dans beaucoup de départements des pôles de référence. Comment et pourquoi ceci est arrivé ? La dictature avait en réalité dissout le ministère de la Santé, un ministère qui avait été constitué pleinement pour la première fois en 1936, sous la II^e République, sous l'impulsion de la révolution ouvrière, en réponse au coup d'État de Franco en juillet. Et même si ce ministère préexistait, c'est en 1936 qu'il prend toute sa dimension, au-delà de la politique menée par le Front populaire. Ce ministère, dirigé à l'époque par Federica Montseny, dirigeante de la CNT, concentrait du point de vue sanitaire une large part des conquêtes ouvrières et sociales de juillet 1936. Ce n'est donc pas un hasard s'il fut démantelé par la dictature. Malgré la brutale répression qui suivit la victoire de Franco en 1939, et plusieurs années de noir absolu, la lutte de classe reprit. Durant les mois d'avril et mai 1962, les mineurs des Asturies menèrent une grève qui emporta l'adhésion des travailleurs de tout le pays, y compris à l'échelle européenne. Le ministre du Travail de l'époque, José Solís (phalangiste), fut contraint de négocier directement avec les commissions ouvrières élues par les mineurs grévistes, contournant le Syndicat vertical (seul syndicat, légal et obligatoire, du régime).

Le gouvernement franquiste de l'époque dut combiner la répression à la concession de certaines revendications fondamentales. En effet, un produit différé de cette grève fut l'adoption, en décembre 1963, de la loi générale de base de la Sécurité sociale, instaurant un régime par répartition. C'est dans ce cadre qu'ont pu être construits les grands hôpitaux publics, mais dans un désordre absolu.

Dans un rapport resté jusqu'à aujourd'hui confidentiel, un délégué de l'OMS, le docteur Fraser Brockington, en décembre 1967, décrit qu'en dépit de la construction de grands hôpitaux en Espagne, il y a une absence d'assistance primaire et de prévention pour la population, les hôpitaux étant en concurrence : les uns dépendent du ministère de l'Intérieur, d'autres du ministère du Travail et d'autres encore sont privés, produit d'une guerre



Des soignants à l'entrée de l'hôpital Fundación Jiménez Díaz à Madrid en pleine crise du coronavirus, le 25 mars 2020.

guerre entre les différentes « familles » du régime : les militaires, l'Opus Dei, les phalangistes, etc.

« C'EST LA LUTTE DES CLASSES ET PAS LE RETOUR À LA DÉMOCRATIE »

Après la mort de Franco, le 20 novembre 1975, une période prérévolutionnaire secoue toute l'Espagne. En 1977, s'est reconstitué au sein d'une même entité le ministère de la Santé et celui de la Sécurité sociale, reprenant à son compte les conquêtes de la République. Sauf qu'après les pactes de la Moncloa en octobre 1977 et l'élaboration et adoption de la Constitution en décembre 1978, les choses ont changé. Cette Constitution, en effet, qui consacre la monarchie et le roi à sa tête désigné par Franco, ouvre dans son huitième article la voie à la régionalisation du pays. Dix-sept régions sont instituées avec Parlement et gouvernement régionaux. Du point de vue du système sanitaire, les compétences de l'État central sont transférées aux régions pour une période qui s'étend de 1981 à 2001. C'est-à-dire que, dès janvier 2002, l'Institut national de la santé – qui dépendait du ministère et qui délivrait la carte nationale de sécurité sociale à tous les cotisants – est dissout (et la carte nationale avec). Cette carte de sécurité sociale devient régionale (personnellement, il m'a été délivré une carte de l'Institut catalan de la santé – mais j'y revien-drai).

En 1986, est adoptée la loi générale de la santé, qui est réformée en 2011 en loi de santé publique pour tenter de donner une certaine coordination entre les différentes régions. Or après 2002, le ministère de la Santé n'est plus qu'une coquille vide, qui essaye sans beaucoup de succès de coordonner les différentes régions et qui tente de superviser les transferts de compétences de l'État vers les régions. Le Conseil interterritorial n'est pas parvenu, par exemple, à harmoniser l'utilisation des cartes de sécurité sociale. On se trouve donc avec dix-sept systèmes de santé qui planifient d'une manière autonome et qui fonctionnent selon l'aberration suivante : la région de la Rioja abrite 315 000 habitants, alors que l'Andalousie 8 millions !

L'État permet que les régions décident du prélèvement d'impôts spécifiques nécessaires au financement de leur système de santé. Par exemple, il en existe un sur les carburants en Catalogne, ailleurs sur l'alcool, etc. On peut facilement déduire les conséquences : les régions les plus industrialisées et les plus riches ont plus de moyens que les autres, même si, après la crise de 2008, de sinistres coupes budgétaires ont eu lieu dans

toutes les régions et particulièrement en Catalogne (n'oublions pas qu'elle était dirigée par les partis catalanistes).

QUELQUES CONSÉQUENCES PARMIS D'AUTRES

La crise actuelle du coronavirus a fait exploser tout le système. Le gouvernement, sous couvert de l'état d'urgence, a décidé de restituer au ministère de la Santé des fonctions centralisatrices. Cette décision prise par décret, et sans aucune concertation avec les gouvernements régionaux, a provoqué des conflits à tous les niveaux. Des régions en accusent d'autres d'accaparer les moyens sanitaires de protection de base, comme les masques, les blouses...

Le chaos est également patent en ce qui concerne les achats d'équipements – ce qui par ailleurs démontre à quel point la délocalisation de la production industrielle est un désastre – et cela alors que l'Espagne détient la deuxième entreprise textile au monde, Zara, incapable de produire les masques nécessaires, le gouvernement refusant d'intervenir. Or les achats étaient centralisés par l'État, ce qui a donné des résultats relatifs. En conséquence, l'État a décidé de redonner cette prérogative aux régions : et la pénurie continue

sur fond de prix tous différents selon les régions. L'entraide entre les régions est donc quasi nulle. Jeudi, la presse a souligné que, pour la première fois, un malade du département de Soria (un des plus pauvres d'Espagne) avait pu être admis en Rioja (limitrophe). Pour l'instant une exception. Dans les maisons de retraite, la situation est dantesque. Par exemple, dans la région de Madrid, dirigée depuis vingt-cinq ans par le Parti populaire, il y a 475 établissements dont seulement 25 publics. Le personnel qui y travaille n'est pas seulement en sous-effectif mais la plupart sont en dehors de tout statut et qualification. Et en trois semaines, Madrid a comptabilisé 4 000 morts dans ses unités gériatriques et, dans plusieurs cas, le gouvernement central a été obligé d'envoyer les militaires pour la levée des corps et le nettoyage.

Toute la pourriture du système capitaliste en décomposition apparaît, aggravée par la régionalisation qui a facilité la rentrée en masse des multinationales et des fonds privés dans la gestion sanitaire et en particulier en ce qui concerne le soin aux personnes âgées. Et cela est valable, pour le coup, dans toutes les régions. Dans un Ehpad privé très connu à Barcelone, situé sur un axe central, le Passeig de Gracia, les résidents doivent payer 3 500 euros par mois alors que les aides-soignantes reçoivent 800 euros de salaire.

La différenciation régionale a fait qu'à l'extrême, les dépenses par habitant pour la santé sont de 1 700 euros au Pays basque et de 1 153 en Andalousie. Pour les salaires des médecins et des infirmiers, la situation est identique. En médecine générale, un médecin à carrière égale gagne 1 853 euros de moins en Catalogne qu'au pays basque.

C'est en Catalogne effectivement que les coupes budgétaires ont été les plus brutales.

Les conséquences pour les citoyens : la loi de la santé de 1986 qui « reconnaît le droit à tous les citoyens à bénéficier de l'attention sanitaire dans un centre public et sur tout le territoire » est devenue une fausse affirmation.

Un citoyen qui aurait besoin d'une consultation chez un spécialiste en dehors de sa région doit faire une démarche administrative pour éditor une carte de déplacement ! Les médecins spécialistes conseillent à leurs patients atteints de maladie chronique d'acheter en cas de déplacement l'ensemble de la prescription pour tout le séjour. Bien sûr, on peut toujours consulter dans le privé !

La crise actuelle a mis au jour le chaos organisé depuis des décennies par la régionalisation du pays, opérée pour des motifs politiques pour affronter les peuples les uns contre les autres. La reconquête d'un service de santé public, national et unifié est plus que jamais compatible avec la démocratie, c'est-à-dire avec le droit des peuples qui suppose la collaboration fraternelle et solidaire entre les peuples. Ce qui exige d'en finir avec le régime monarchique qui ne se nourrit que de la division pour asseoir son exploitation et sa domination.

Lundi 13 avril 2020 ■

Aux lecteurs de *La Vérité*Au sommaire du n° 105 de *La Vérité*

- Notes éditoriales – Le virus, la pandémie et le capitalisme
- Notes sur la France
- Chili – Le baril de poudre a explosé

Annexe 1 – Lettre des Cordons industriels au président S. Allende
Annexe 2 – Septembre 1973 : revenir sur les enseignements du Chili (rapport présenté par Pierre Lambert)

- Liban-Irak – La signification du soulèvement des peuples et ses perspectives
- Centralisation et concentration du capital à l'époque de l'impérialisme
- Climat, destruction de l'environnement et lutte de classes
- Les guerres impérialistes d'aujourd'hui – La stratégie du chaos

Ce numéro de *La Vérité* sortant dans des conditions particulières, nous appelons ses lecteurs à prendre contact avec les militants du CCI qui leur indiqueront comment se le procurer.

La déclaration du secrétariat international de la IV^e Internationale est également disponible auprès des militants du CCI.



GRÈCE

Mobilisations du 7 avril : un tremplin pour le combat

« **L**e gouvernement construit méthodiquement (...) le dogme de la discipline et de la soumission aux mesures et au régime imposé au mouvement syndical de classe (...). Cette politique : le mouvement syndical se met en quarantaine », le Penen, qui le rappelle dans un communiqué de presse du 10 avril, « ne s'y est pas conformé (...). Il a choisi de continuer la lutte sur les problèmes ouvriers et ceux des marins (...). Cette politique du gouvernement et du capital, exploitant la crise sanitaire pour saper, mesure après mesure, les droits et conquêtes ouvrières (...), vise à mettre en place un "cimetière" du mouvement syndical et populaire ; à neutraliser toute résistance ; en réquisitionnant tout l'arsenal réactionnaire pour imposer un régime généralisé d'interdictions, de limitations et de suppression des droits démocratiques et des libertés syndicales. »

C'EST LA GUERRE, DONC SILENCE DANS LES RANGS !

Dans une lettre adressée à tout le personnel, le directeur de l'hôpital Attikon leur signifie « que toute communication aux médias concernant l'hôpital ne soit faite qu'après information et accord de la direction ». Il a attiré la riposte du syndicat : « Les travailleurs n'ont pas peur », ils tiennent à faire savoir à la direction et au gouvernement « qu'ils ne se laisseront pas bâillonner et qu'ils appellent à des mobilisations le 7 avril, journée panhellénique d'action pour la santé ». Des voix s'élèvent qui viennent remettre en cause le consensus de l'Union nationale auquel s'est rangé sans ambages Alexis Tsipras. Thanasis Karteros, journaliste et autrefois conseiller du gouvernement Tsipras, dans un article du journal Avgi (qui soutient Syriza) du 9 avril, interroge : « Nous taire finalement, au nom du coronavirus ? ou nous dire que certains voient le fléau, la peur et la crise comme une opportunité (...) ? Nous taire donc, alors qu'on a pour l'essentiel supprimé le Parlement, que tout se règle par ordonnances et décisions ministérielles (...) ? Se taire lorsque des directeurs d'hôpitaux notifient l'extinction des feux aux médecins et aux infirmières et leur interdisent de parler publiquement du système de santé (...) ? Nous taire quand la police entre – sur ordre de qui et sous la responsabilité de qui – dans des hôpitaux, pour imposer l'ordre aux héros en blouses blanches et vertes (...). Nous taire (...) ou bien maintenir que la démocratie du silence va de pair avec les



Devant l'hôpital Evangelismo à Athènes.



Devant l'hôpital Sotiria le syndicat des techniciens salariés.



Syndicat des travailleurs d'Attikon devant leur hôpital. « Les bouches couvertes ont une voix. »



Le 7 avril, la délégation du Penen devant l'hôpital de Nikaïas.

Reportage photo : correspondants

cimetière ? et rappeler Brecht ? si tu ne cries pas assez fort pour être entendu, ils te prendront tout... »

QUAND LES HÉROS PRENNENT LA PAROLE

Quand les soldats, envoyés au front sans l'équipement élémentaire, décident de se faire entendre, rien ne va plus. Panos Papanikolaou (secrétaire général de la fédération des médecins hospitaliers Oenge) s'insurgeait le 7 avril : « Il semble que les héros en blouses blanches et vertes, comme dit le Premier ministre, sont des héros uniquement lorsqu'ils n'ont pas de voix, seulement quand ils sont bouleversés et en colère ; mais quand ils relèvent la tête et disent la vérité sur la situation dans les hôpitaux, les centres de santé et au Samu, manifestement, le gouvernement et le système en général cessent de les considérer comme des héros. Ils les traitent en terroristes et envoient la police les réprimer ou réquisitionnent

les plus pourris et les plus affligeants de leurs perroquets. »

Ce qui ennue particulièrement le gouvernement, souligne un communiqué du NAR, « c'est que la mobilisation panhellénique d'aujourd'hui gâche son discours sur le soutien à la santé publique et le succès de la lutte contre la pandémie ». Il se trouve que les médecins, les travailleurs, n'entendent pas se laisser imposer la stratégie de choc que le gouvernement a entrepris d'appliquer selon des méthodes sans précédent. Par la peur, l'intimidation, tâchant de jeter la responsabilité sur les individus et dressant même des groupes les uns contre les autres.

Le 7 avril, à l'appel de l'Oenge et de syndicats de base, des centaines de militants, d'un bout à l'autre du pays, de l'Évro jusqu'en Crète, de Patras à Lesbos et dans de nombreux quartiers d'Athènes et de Salonique, ont organisé, sous différentes formes, des actions

devant les hôpitaux, les centres de soins, devant le ministère de la Santé par exemple, où le courant lutte de classe de l'UL d'Athènes : « Le droit du travail et la santé publique, au-dessus de leurs profits ! »

Des dizaines de syndicats, de collectifs, les forces politiques d'Andarsia, du NAR, des organisations de la gauche communiste et radicale, ont répondu présent, le secrétaire général du PCG, Koutsoubas, était présent devant l'hôpital Thriasos. La délégation du Penen manifestait à l'hôpital de Nikaïas. Le communiqué du NAR du 7 avril lançait : « La journée d'aujourd'hui est un message d'espoir, de résistance et de combat. Elle doit être un tremplin pour le combat tant contre la pandémie que face à la politique anti-ouvrière du gouvernement. Il n'y a pas de place pour l'apaisement (...). C'est maintenant l'heure du combat, c'est maintenant que nous réglerons les comptes ! »

APPEL À MOBILISATION POUR LE 14 AVRIL

À l'heure où nous écrivons, nous prenons connaissance d'un communiqué du Penen du 12 avril : « La récente initiative du Penen et du syndicat des travailleurs de l'hôpital Attikon (1) et de syndicats du privé et du public a rencontré l'adhésion d'une série de forces du mouvement syndical et de différents collectifs qui, en commun, ont décidé d'un rassemblement de protestation devant le ministère du Travail le 14 avril (...) à la suite du succès de l'action développée dans tout le pays le 7 avril.

Ils convient tous les syndicats combattifs à les rejoindre et à participer à cette initiative de lutte (...) [qui se veut une] contribution à ce que la résistance organisée, coordonnée, des travailleurs, fixant leur propre programme, prenne chair et sang. »

Correspondant ■

(1) Voir IO 599.

RUSSIE

Les travailleurs précaires « vivement priés » de quitter leur emploi « de leur plein gré »

Correspondant

La situation en Russie au cours des deux dernières semaines est très similaire à la situation où un malchanceux passe d'un mariage à un enterrement. Il y a à peine deux semaines, la communauté politique vivait dans le « triomphe du changement constitutionnel imminent ». « La Constitution est irrévocablement dépassée et vouée à changer ! Changeons la Constitution et tout ira pour le mieux ! L'essentiel est que Poutine reste au pouvoir, car sans Poutine il n'y aura pas de Russie, il n'y aura pas de nous. » Une semaine plus tard, Poutine déclare de façon inattendue : « Je décrète une semaine chômée avec salaire. » Disposition qui pose question car l'État n'est

pas le principal employeur et, en conséquence, comment faire payer les entrepreneurs quand leurs employés ne travaillent pas ? Rien n'est clair ! Ni déclaration de quarantaine ni situation d'urgence, dans cette situation, l'État dit assumer toutes les pertes financières pour les citoyens et les entreprises. Une semaine s'écoule, Poutine annonce de nouveau de façon inattendue que la semaine chômée s'appliquera à tous avant la fin avril. Le président s'est dégagé de sa responsabilité à l'échelle du pays. Les responsables de région se sont adressés à lui, tout en prenant des mesures de confinement variables, en général de restriction des déplacements. En ce qui concerne les travailleurs du secteur public (fonctionnaires, enseignants, etc.), ils sont en travail à domicile.

Les employés de bureau (principalement des employés de Moscou) sont aussi en travail à domicile. Les autres, ceux qui ont des emplois dans le secteur informel ou qui ont des contrats à durée déterminée, ont perdu leur emploi, un grand nombre d'entre eux ont été vivement priés de quitter leur emploi « de leur plein gré ». La situation pour les travailleurs est préoccupante. Si Moscou et sa région ainsi que Saint-Petersbourg sont pourvoyeurs d'emplois, pour le reste de la Russie – en dehors des travailleurs qui viennent jusqu'à Moscou et ceux qui ont des contrats en Sibérie (pétrole et gaz), l'immense majorité de ceux qui ont un emploi ne perçoivent que le salaire minimum, de 12 130 roubles (1). Dans le cadre de l'annonce par le président Poutine de la « semaine chômée »,

de nombreuses entreprises ont suspendu leurs travaux. Les entreprises autorisées à travailler jusqu'au 30 avril sont déterminées par les gouvernements régionaux. Alors qu'en temps normal, il est difficile de trouver du travail, aujourd'hui c'est impossible : les entrepreneurs essaient de « se débarrasser du ballast » et de rejeter les « superflus ». Pour compléter le tableau, ajoutons la chute du rouble et la hausse de 20 % des prix des produits alimentaires en deux semaines ! Il y a pénurie de fournitures médicales. Les soins médicaux ont été interrompus, exceptées les urgences. La prévention est très fortement réduite. De fait, c'est une situation de « semi-guerre » aux travailleurs. Officiellement, il n'y aura qu'un jour possible de sortie avant le 1^{er} mai : de nombreux tra-

vailleurs sont maintenant sans emploi et sans moyens de subsistance (alors que, selon les statistiques officielles, l'année 2019 est marquée par une forte augmentation de la pauvreté, NDT). De son côté, Poutine est occupé par une guerre commerciale avec l'Arabie saoudite et évite les graves problèmes internes. Chaque région applique sa loi. C'est la société dans son ensemble qui est au bord d'un désastre social. ■

(1) Vladimir Poutine avait signé le 1^{er} janvier 2020 la loi fixant le nouveau salaire minimum à 12 130 roubles (151 euros). Cependant, les gouvernements locaux peuvent fixer leur propre salaire minimum : il est ainsi plus élevé dans des villes comme Moscou (18 781 roubles = 234 euros) ou Saint-Petersbourg (17 000 roubles = 211 euros).

ALLEMAGNE > Lu dans *Soziale Politik und Demokratie* n° 429, 4 avril 2020

Coronavirus, les hôpitaux au bord de l'effondrement. Et ils continuent...

Lorgie de mesures d'austérité contre les hôpitaux, les privatisations et fermetures, la suppression des lits : ce sont les conditions catastrophiques qui, face à l'épidémie du coronavirus, font apparaître les pronostics de millions de personnes infectées et de centaines de milliers de morts comme une évaluation réaliste de la menace. Il manque, entre autres, des lits en soins intensifs, du matériel de protection, des respirateurs... Pour mettre des lits et du matériel médical à disposition, il n'est prévu aucun remboursement dans le système de financement des forfaits par cas du système DRG (1).

Depuis l'instruction de 2005, nous devons faire l'acquisition de suffisamment d'équipement en cas d'épidémie ; cela figure dans le plan national pandémie, établi en 2005 par l'institut Robert-Koch sur demande du ministère fédéral de la Santé. En juin 2012, un document exécutoire a confirmé que le matériel nécessaire devait être mis en réserve avant que ne survienne une pandémie. « *Cela n'a pas été appliqué, point* », se plaint Peter Schwörer, médecin spécialiste de médecine générale et ancien responsable de l'Association des médecins conventionnés de Bade-du-Sud.

De plus en plus de médecins installés se voient obligés de fermer leur cabinet parce qu'ils ne reçoivent pas de matériel de protection ou que des employés doivent être mis en quarantaine.

Le docteur Burkhard Ruppert explique, lors d'une interview donnée au journal *Berliner Zeitung* (28-29 mars) : « *Nous avons 6 500 cabinets à Berlin, entre-temps 100 ont fermé parce qu'ils manquent de matériel ou parce qu'il y a du personnel en quarantaine. Cela signifie une chose : tous les autres ont tenu le coup jusque-là. Mais maintenant, le système menace d'imploser parce que l'aide médicale de base est en danger.* » À la question : « *Que réclamez-vous du Sénat ?* », sa réponse est : « *Nous n'avons plus d'exigences car elles ne seront de toute manière pas satisfaites. Nous faisons notre job, l'approvisionnement, nous nous occupons nous-mêmes depuis des semaines...* »

L'institut Robert-Koch (RKI), qui, reconnu comme la plus haute autorité pour les maladies infectieuses, a pris ses quartiers au ministère fédéral de la Santé, préconise, face au manque de masques de protection par filtre, d'utiliser tranquillement les masques existants plusieurs fois, alors qu'ils devraient être jetés après chaque utilisation pour protéger les médecins et les infirmiers de la contagion. Face au manque de personnel dans les hôpitaux, le RKI recommande de continuer à travailler même lors d'un contact non protégé avec des patients

infectés, aussi longtemps qu'aucun symptôme de la maladie du Covid-19 ne se manifeste. Les soignants concernés doivent juste, si possible, éviter de s'occuper de patients gravement malades !

Une infirmière berlinoise accuse : « *Bien sûr, dans mon service aussi, il y avait déjà des patients qu'on suspectait d'être atteints du coronavirus. En début de semaine, j'ai lu que l'institut Robert-Koch recommande d'assouplir les règles de quarantaine pour le personnel soignant ; donc que nous devons travailler même après être entrés en contact avec un patient infecté. Ils disent que nous sommes des héros et c'est comme ça qu'ils nous traitent ? Ça me met en rage. On n'est pas une autre espèce d'êtres humains, on n'a pas des super-pouvoirs. Et on peut contaminer tellement d'autres personnes. Je trouve ça d'une négligence...* »

LE COMBAT POUR UN PROGRAMME IMMÉDIAT POUR DES SOINS DE QUALITÉ

Dans la dernière édition de *Soziale Politik und Demokratie*, nous avons présenté le programme d'action immédiate du Cercle politique des travailleurs de la santé à Berlin. Depuis, il y a eu de nombreuses initiatives, discussions, campagnes de signature, déclarations et réunions, qui ont donné corps aux revendications politiques. Protection pour les salariés et donc pour les patients, plus de personnel, dotation des hôpitaux en matériel, telles sont les revendications centrales constantes adressées à l'État fédéral et aux gouvernements des Länder.

Elles débouchent toujours sur la revendication centrale : les hôpitaux doivent « sortir de la concurrence » – de la concurrence capitaliste.

Dans ce but, les syndicats doivent engager tous les moyens du combat syndical – même dans les circonstances actuelles aggravées.

Car les gouvernements montrent dans leur action de tous les jours qu'ils mettent le contraire en pratique. Leur logique, c'est une concurrence renforcée.

Dans les pages suivantes, nous apportons, certainement de manière incomplète, des exemples et des contributions aux revendications et à l'action commune et en même temps, nous mettons en évidence l'action des gouvernements.

Ce sont les camarades et leur syndicat qui défendent les services publics de soins et de prévoyance. ■

(1) Le DRG est un système de classement des patients d'un hôpital en fonction de différents critères : diagnostic, matériel nécessaire, âge, sexe, etc. Il permet d'évaluer les coûts des traitements et de faire pression sur les dépenses.

PORTUGAL

Une lettre ouverte contre la prolongation de l'état d'urgence

Début avril, pour la seconde fois en quelques semaines, le gouvernement portugais du Premier ministre socialiste Costa a fait voter par le Parlement l'état d'urgence, incluant une suspension du droit de grève. Le Bloc de gauche a voté pour, ce qui entraîne une crise ouverte en son sein et l'opposition du regroupement

intitulé Convergence, qui s'est prononcé contre l'état d'urgence.

Entre les deux sessions du Parlement, plusieurs membres de Convergence ont adressé une lettre ouverte à la direction du Bloc de gauche, dont nous publions ici de larges extraits.

CONVERGENCE LETTRE OUVERTE

Sur l'état d'urgence, le renforcement de la lutte contre la crise sanitaire et l'adoption urgente de mesures sociales et économiques

Lensemble de ceux qui signent cette lettre ouverte à la commission politique du Bloc de gauche entendent contribuer avec des propositions de réflexion et d'action publique autour du plus grand défi auquel notre société est confrontée au cours de nos vies – la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus et la crise sanitaire qui en découle, avec de graves problèmes sociaux et économiques.

La crise provoquée par le Covid-19 va probablement se poursuivre. Selon les prévisions des autorités de santé, le nombre de personnes infectées devrait encore augmenter d'ici à la fin du mois de mai.

Les mesures de contrôle sanitaire ne peuvent pas être allégées et devront être adaptées à l'évolution de l'épidémie. La priorité absolue est d'éviter la contagion, de protéger les personnes, en particulier les groupes à risque, et de sauver des vies.

L'effort surhumain que de nombreuses personnes et entités déploient pour faire face à la pandémie et pour soutenir les patients et leurs familles – en premier lieu les professionnels de la santé et les membres des différents services des urgences et d'autres services publics – méritent notre profonde reconnaissance (...).

Le 2 avril, l'Assemblée de la République débattait de l'éventuelle demande du renouvellement de l'autorisation de l'état d'urgence (...).

Le décret du président de la République (n° 14-A/2020, du 18 mars), établissant l'état d'urgence, a ajouté aux mesures possibles du cadre juridique déjà existant : la suspension des droits constitutionnels tels que les droits des salariés, l'exercice du droit de grève, le droit de réunion, de manifestation et de résistance active ou passive.

La possibilité que l'état d'urgence donne au gouvernement de suspendre l'exercice de ces droits est injustifiée, n'a aucun fondement dans la situation réelle du pays ; elle crée une logique sécuritaire propice aux abus et constitue une limitation inacceptable des droits, des libertés et des garanties, injustifiées par la lutte contre l'épidémie.

Au lieu de limiter les droits démocratiques des travailleurs, la lutte contre la crise sanitaire, sociale et économique a besoin de mesures urgentes et cohérentes (...).

Il est proposé l'adoption impérieuse des quinze mesures d'urgence suivantes :

1 Augmentation exponentielle des tests de dépistage du nouveau coronavirus dans la population, conformément à la recommandation de l'OMS, en réquisitionnant toutes les ressources scientifiques et moyens productifs nationaux qui puissent être nécessaires à cet objectif.

2 Garantie, de toute urgence, des moyens de protection nécessaires aux travailleurs de la santé, sans laquelle il n'y a pas de lutte contre la pandémie, avec une mobilisation immédiate des capacités industrielles disponibles dans le pays.

3 Reconversion de la capacité productive des entreprises ayant une aptitude technique à la production prioritaire et sur une vaste échelle des différents moyens sanitaires nécessaires pour lutter contre la pandémie.

4 Sollicitation publique des structures sanitaires privées et leur intégration dans le Service national de santé pour l'effort de lutte contre l'épidémie, comme alternative à l'assemblage d'hôpitaux de campagne fragiles et coûteux, qui ne sont admissibles que dans des cas exceptionnels.

5 Lutte efficace contre tous les délits de spéculation économique et de thésaurisation, avec aggravation exceptionnelle des cadres pénaux respectifs pendant la période de contingence.

6 Obligation de toutes les entreprises en activité et de tous les services en activité, publics et privés, de mettre en place toutes les garanties de sécurité et les plans d'urgence requis pour protéger les travailleurs contre l'épidémie.

7 Interdiction des licenciements, de l'annulation des contrats à durée déterminée et des reçus verts après le début de la période de contingence.

8 Garantie du paiement des salaires à tous les employés des entreprises qui, à cause des mesures de sûreté, ont été fermées et, en tout état de cause, la rémunération ne peut être inférieure au salaire minimum national.

9 Suspension des paiements de l'eau, de l'électricité, du gaz, des communications, des prêts des banques et des loyers des logements pour les chômeurs ou les travailleurs en chômage technique et des loyers non liés au logement, en cas de fermeture des activités pendant la période d'urgence.

10 Interdiction de distribuer des dividendes aux associés et aux actionnaires, inscrits dans le bilan des entreprises du mois de mai, avec des incitations fiscales pour l'investissement de ces fonds dans la création d'emplois.

11 Interdiction de l'attribution de prix aux dirigeants et au personnel des entreprises publiques et mixtes.

12 Création d'un impôt spécial sur les bénéfices (profits), sur les opérations boursières et sur les grandes fortunes pour le financement de mesures extraordinaires de soutien aux travailleurs et aux petites entreprises.

Enfin, on considère totalement injustifiée la prolongation de l'état d'urgence – dans les termes où il est formulé – et non fondée la suspension du droit de grève, même si elle est partielle, ainsi que les autres droits des travailleurs et le droit constitutionnel à la résistance active ou passive.

**Adelino Granja,
Ana Lucia Massas,
Ana Sofia Ligeiro,
Bruno Ricardo,
Bruno Candéias,
Carlos Marques,
Carlos Matias,
Constantino Piçarra,
Filipa Afonseca,
Francisco Colaço,
Honorio Marques,
Joana Saraiva,
João Almeida,
João Madeira,
Jorge Mendes,
Jorgete Teixeira,
José Moreira,
Lisa Antunes,
Antonio Ramoa,
Manuela Tavares,
Maria do Carmo Bica,
Mario Tomé,
Pedro Cardoso,
Pedro Soares,
Rui Cortes,
Silvia Carreira,
Soares Luz,
Teodosio Alcobia,
Victor Pinto** ■

Qui va payer les dépenses supplémentaires dont les services de santé ont besoin maintenant ?

« **S**euls les manques à gagner des hôpitaux qui libèrent des lits et des places en soins intensifs pour des patients du Covid-19 sont financés par des moyens fédéraux. Toutes les autres répercussions de la pandémie sur les services de santé doivent être supportées par les assurances sociales : des coûts plus élevés en personnel dans les hôpitaux aux manques à gagner dans les soins de courte durée en passant par les équipements de protection nécessaires dans tous les locaux. Pourtant, vaincre la pandémie, c'est une tâche qui appartient à la société tout entière. Dans d'autres domaines, ce sont des sommes énormes d'argent public qu'on dépense maintenant. Pourquoi l'État se montre-t-il si radin justement dans le secteur de la santé ? Pour moi, c'est inexplicable. »

Grit GENSTER,
directrice du secteur politique de santé au secrétariat fédéral de Ver.di ■

PÉROU > Extraits de la déclaration publiée par *El Trabajo*, supplément spécial coronavirus n° 1

Annulation du paiement de la dette !

Suspension immédiate du paiement de la dette extérieure à la banque impérialiste du FMI-Banque mondiale pour combattre le coronavirus, la dengue, la faim des travailleurs, des paysans et du peuple ! Que les 14 milliards de sols que le budget général de la République alloue cette année au FMI, à la Banque mondiale et aux banques internationales soient investis pour répondre aux exigences du « *plan d'urgence pour la création d'emplois et de rétributions face à l'épidémie de Covid-19* », contenu dans la lettre n° 50-CE-CGTP adressée le 30 mars au président de la République (...).

Ces faits révèlent la crise à laquelle le système capitaliste a conduit l'humanité (...). C'est le même système qui règne au Pérou, qui s'est aggravé depuis la mise en place du régime politique imposé par le FMI-Banque mondiale par l'intermédiaire de son opérateur Fujimori, qui, par les privatisations, a détruit la Santé publique, l'Éducation publique, les pensions des travailleurs pour les transférer aux fonds de pensions (AFP) et aux banques, a détruit l'agriculture avec la contre-réforme agraire, l'imposition des traités de libre commerce et le paiement monumental de la dette extérieure.

Ils ont cherché à graver tout ce pillage dans le marbre avec la Constitution de 1993, que l'actuel gouvernement de Martín Vizcarra poursuit et met en œuvre en accélérant le bradage des richesses et des bénéfices aux multinationales, Confédération nationale des institutions d'affaires privées

(Confiep), AFP, en privatisant les entreprises et les services publics, en détruisant les droits du travail et les conquêtes et en mettant aujourd'hui à profit la crise générée par le coronavirus pour tenter d'imposer des dizaines de décrets d'urgence (...), qui attaquent les droits et les intérêts des travailleurs, des paysans et du peuple. Le ministère de la Santé vient de déclarer 1 595 personnes infectées et 61 morts.

Pour faire face à la pandémie, le gouvernement de Vizcarra a constitué un Commandement, il a imposé l'état d'urgence national avec couvre-feu, il a promulgué une loi de protection policière qui accorde un « permis de tuer » aux forces armées et à la PNP, et il donne une prime à un secteur de la population précarisée, via l'UA 029, mettant la main sur 1,5 milliard de sols du Fonds national pour le financement de l'activité des entreprises publiques (Fonafe) (...).

El Trabajo considère qu'une partie de la réponse se trouve dans le dernier plan macro-économique pluriannuel (MMM) approuvé par le Conseil des ministres du gouvernement de Vizcarra. Il est reconnu ici que la dette extérieure payée au FMI, au cours des années allant de 2015 à 2019, uniquement pour l'amortissement et les intérêts, a été d'un montant de 31,5 milliards de dollars (...).

Cette somme astronomique a grevé le bien-être et le développement de la nation, des travailleurs, de l'agriculture, du peuple. Mais, ici, le MMM précise que, dans les années à venir, de 2021 à 2025, on paiera aux mêmes patrons des banques internationales

la somme de près de 35 milliards de dollars (34,97) (...).

Le budget général 2020 de la République alloue plus de 14 milliards de sols au paiement de la dette extérieure, alors que ces ressources, avec une suspension du paiement de la dette étrangère, aideraient mieux à construire des hôpitaux, à acheter des lits, des respirateurs, des masques, des tests moléculaires, des vêtements spéciaux bio-sécurisés pour les médecins et les infirmières, à fournir de l'eau et un système de drainage aux 8 millions de personnes qui n'en ont pas, à éliminer la dengue, à améliorer l'appareil industriel et productif, à fournir les ressources nécessaires à la petite agriculture pour produire et nourrir la majorité nationale. *El Trabajo* le dit : d'abord la vie, la fin de la pandémie de coronavirus et la défense de la nation et non le paiement de la dette extérieure.

Dans cette situation, nous soutenons le rejet par la CGTP de la politique mise en œuvre par le gouvernement de Vizcarra concernant la pandémie du Covid-19 lorsqu'elle dénonce qu'il prend « *aux travailleurs eux-mêmes des ressources qui devraient être destinées exclusivement à leur protection sociale ; or, sans toucher aux bénéfices et aux gains des entreprises, une subvention de 600 millions de sols est versée sur l'argent du Trésor public aux entreprises pour le paiement du personnel des employeurs du secteur privé* » (...).

Que l'annulation du paiement de la dette extérieure serve à combattre le coronavirus et la faim des travailleurs et du peuple ! ■



DR
Mike Pompeo : « *No Food. No Medicine. Now, No Power. Next, No Maduro.* » (« Plus de nourriture. Plus de médicaments. Maintenant, plus d'électricité. Et ensuite, plus de Maduro. »)

VENEZUELA

Le chantage des États-Unis

Alberto Salcedo, militant du Collectif travailleurs et jeunes (CTJ) qui participe à l'Entente internationale des travailleurs

Alors que le monde entier déploie ses efforts pour arrêter la pandémie de Covid-19, l'impérialisme américain a décidé d'aller de l'avant dans l'agression et l'ingérence contre le gouvernement de Nicolas Maduro et il lance une série de nouvelles attaques et agressions contre la nation vénézuélienne. Selon les calculs de l'impérialisme, le blocus atteint un tel point que la rupture interne pourrait se produire. Cette appréciation s'appuie sur un facteur central : la crise économique, la pénurie d'essence et de ressources financières, en particulier la situation du prix du pétrole en baisse soutenue depuis plusieurs semaines, qui créent une situation d'ingouvernabilité, insoutenable sur le plan de l'économie.

Quelques jours après cette infâme mesure, le département de la Justice américain, par l'intermédiaire du procureur général William Barr, a émis un mandat d'amener à l'encontre du président Nicolas Maduro et de treize autres hauts fonctionnaires du gouvernement, et Mike Pompeo a annoncé une récompense de 15 millions de dollars pour toute personne ou tout groupe de personnes qui donne des informations qui contribuent à l'arrestation ou à l'inculpation du président Nicolas Maduro.

Le 31 mars, le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a indiqué que Washington serait prêt à lever des sanctions à l'encontre du Venezuela si des élections présidentielle et parlementaires avaient lieu « dans les six ou douze mois ». En même temps, il a indiqué que, dans le cadre d'une « transition démocratique », aussi bien Nicolas Maduro que Juan Guaido devraient se retirer pour la mise en place d'un gouvernement provisoire.

La proposition soutient que les membres élus de l'Assemblée nationale des deux côtés (le gouvernement et l'opposition) devraient créer un Conseil d'État – configuration que n'envisage pas la Constitution vénézuélienne – en guise de gouvernement de transition dans le but d'organiser une « *élection présidentielle libre* ».

LE CONTEXTE

Le gouvernement bolivarien progresse dans la reconnaissance et le soutien à la lutte contre les sanctions. Alors que l'Onu, l'Union européenne et diverses institutions et pays se prononcent pour que les États-Unis lèvent le blocus et les mesures coercitives et unilatérales qui rendent impossible l'acquisition de médicaments devant la présente urgence sanitaire, Washington les a renforcés. L'aide des pays alliés, l'extension de sa légitimité et la démons-

tration du caractère efficace de son gouvernement face au coronavirus ont mis à nu la nature criminelle du blocus américain.

Sur le plan interne, la réponse du gouvernement à la pandémie, la quarantaine et la stratégie de détection précoce, a permis de maintenir les chiffres à un niveau bas par rapport aux autres pays de la région. En dépit des sanctions, de la pénurie d'essence, le gouvernement a réussi à déployer une réponse rapide, ce qui contribue à son renforcement politique. Guaido, quant à lui, a perdu son capital politique face à la pandémie, tandis que Maduro met progressivement en place ce qui pourrait être des consensus de base entre les différents acteurs politiques, reconnaissant Maduro comme dirigeant et s'opposant au blocus et à l'ingérence, laissant Guaido dans l'isolement, avec Washington pour unique soutien.

LE CHAVISME S'INSCRIT DANS LA LIGNE DE LA RÉSISTANCE

Dans ce contexte, le chavisme avance dans la ligne de la résistance. Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Jorge Arreaza, a répondu à la « proposition » de Mike Pompeo en déclarant que « *les décisions concernant le Venezuela sont prises à Caracas* ». Il n'acceptera pas la tutelle de Washington ou de tout autre acteur international. Le ministère public a délivré une citation à comparaître à Guaido devant cet organe en raison de son implication dans la tentative de coup d'État et d'assassinat du président, Nicolas Maduro.

Le Conseil d'État a été convoqué par le pouvoir exécutif national, comme le prévoit la Constitution. Il s'est déclaré en session d'urgence et permanente afin d'affiner les stratégies de lutte contre la pandémie de Covid-19, et appelle à un grand dialogue national avec tous les secteurs du pays. Il a été exigé du gouvernement des États-Unis qu'il lève les mesures coercitives imposées contre le Venezuela, afin de pouvoir utiliser toutes les ressources de la nation et de faire face à la pandémie du coronavirus dans le pays.

C'est ainsi que lever des sanctions en échange d'un changement de gouvernement n'est pas autre chose que procéder au chantage et à l'extorsion impérialistes. Face au blocus actuel contre la nation, nous, les militants syndicaux regroupés au sein du Collectif des travailleurs et des jeunes (CAIT), nous combattons et exigeons avec force la suppression de toutes les sanctions et formes de blocus économique exercées par le gouvernement Trump ou tout autre gouvernement, qui affectent le peuple vénézuélien. Face à cette pandémie, c'est un génocide de la part des États-Unis et des gouvernements d'autres pays que de maintenir des sanctions qui compromettent la survie économique et la santé des travailleurs.

Maracaibo, 2 avril 2020 ■

MEXIQUE > Extraits de l'éditorial d'*El Trabajo* n° 288, avril 2020

La pandémie de Covid-19 secoue le monde

Le pays le plus puissant de la terre, les États-Unis, est aussi le premier pour le nombre de personnes contaminées (plus de 300 000 à l'heure où nous écrivons) et de morts (plus de 10 000). En Europe, l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la France... vivent également l'horreur de centaines de milliers de personnes contaminées et de milliers de morts.

Pour parler de l'Amérique latine, en Équateur, la ville de Guayaquil, avec ses cadavres gisant dans les rues, montre la barbarie qui s'installe dans le sous-continent.

La pandémie de Covid-19 dévoile le point atteint par la décomposition du capitalisme, les conséquences du pillage des peuples dominés, les résultats des politiques de destruction des systèmes de santé dans les pays impérialistes eux-mêmes (...).

Le président, Lopez Obrador, dans son rapport trimestriel du 5 avril, a présenté son programme d'urgence pour le bien-être et l'emploi. Le programme contient une série de mesures d'assistance sociale pour la population comme des pensions pour les personnes âgées, des bourses pour les jeunes, un soutien aux petites entreprises, aux paysans pauvres et moyens, etc.

Cependant, plusieurs dirigeants des chambres patronales, avec à leur tête le représentant du Conseil de coordination des entreprises et une société

de notation dépendant de la Bank of America, se sont immédiatement lancés contre Lopez Obrador. La société Goldman Sachs affirme sur le rapport trimestriel qu'il reste inchangé, « *sans aucune mesure fiscale pour faire face à la crise* ».

Les représentants des chambres patronales « accusent » Lopez Obrador de ne pas les avoir écoutés, dénoncent son programme comme limité, et ils appellent les « *chambres patronales* » à s'organiser pour défendre leurs intérêts (...).

Il est vrai que le programme de Lopez Obrador est limité, mais pas au sens où l'entend le représentant du Conseil de coordination des entreprises. Il est limité parce qu'il ne touche pas aux intérêts du capital financier, mais il reste inacceptable pour les représentants des organisations patronales (...). Le ministre du Travail annonce que, selon les données de l'Institut mexicain de la Sécurité sociale (IMSS), en deux semaines de pandémie, plus de 300 000 emplois ont été perdus. L'industrie hôtelière est à l'arrêt et l'avenir, c'est la disparition des plus petits au profit des grandes chaînes étrangères.

Des millions de migrants mexicains aux États-Unis vivent sous la menace du chômage qui, à son tour, entraînerait une baisse des envois de fonds pour les familles. La guerre commerciale a fait chuter les prix du pétrole. L'entrée en vigueur du nouveau traité

avec les États-Unis et le Canada (Aceum), révisé avant même son entrée en vigueur, va aggraver le pillage de notre pays.

Non, les mesures du programme de Lopez Obrador ne sont pas suffisantes. Il faut aller plus loin dans la rupture avec la politique de pillage de l'impérialisme. Cette rupture est nécessaire en raison du besoin de ressources pour répondre aux problèmes des services de santé face à la pandémie, compte tenu de la réapparition de maladies telles que la rougeole, en raison du manque de moyens et de l'augmentation de la misère.

Le paiement des intérêts de la dette publique, dette dont le peuple n'est ni responsable ni bénéficiaire, est de l'ordre de plus de 700 milliards de pesos.

N'est-il pas nécessaire d'utiliser ces ressources au profit du peuple si nous voulons vraiment agir dans le sens indiqué par Lopez Obrador lui-même : « *D'abord, le peuple et ensuite... le peuple* » ?

N'est-il pas nécessaire d'imposer une taxe aux grandes entreprises afin de créer des emplois et de promouvoir le développement industriel et agricole, qui a été démantelé par les partis du PRI et du PAN ?

Ceci est d'autant plus urgent que la récession mondiale va accentuer l'offensive de l'impérialisme contre le pays et contre tout le sous-continent. ■

ALGÉRIE > Lu dans *Fraternité* n°122

Résultats inéluctables des contre-réformes

Désengagement de l'État de la santé et suppression de la gratuité. La loi sanitaire démentie par la crise sanitaire.

Voici un article sur les conséquences de la politique d'ajustement structurel contre les services de santé publics publié dans *Fraternité* par une dirigeante du Parti des travailleurs, députée démissionnaire au moment de la révolution et qui par ailleurs est médecin. Il faut noter que, en pleine pandémie, le régime en place accentue sa répression, condamnant notamment le président du RAJ à un an de prison ferme. Une nouvelle fois, le procès du responsable de l'UDS, Karim Tabbou, est reporté à la fin avril et lui est maintenu en détention provisoire. Ce sont là quelques exemples d'une répression multiforme.

Le secteur de la santé publique a connu plusieurs contre-réformes qui ont engendré le désengagement progressif de l'État et cela sur plusieurs aspects tels que l'importation et la distribution de médicaments, l'importation du matériel médical ainsi que sa distribution et maintenance.

Cela s'est fait en encourageant le secteur privé et en lui octroyant des avantages à investir dans le secteur de la santé. Puis vient le Code de la santé (2018), qui légalise le désengagement total de l'État en supprimant le financement par le Trésor public des soins dans le secteur public et donc la suppression de la gratuité des soins qui était l'incarnation de l'un des acquis fondamentaux de l'Indépendance.

La pandémie du Covid-19 a montré à quel point les systèmes de santé sont faibles et démantelés dans tous les pays qui appliquent les politiques libérales et les restrictions budgétaires. Dans notre pays, il est clair pour tout le monde que notre secteur de la santé est totalement incapable de faire face à cette



Correspondant

crise sanitaire, car le secteur souffre de pénuries dans les moyens médicaux nécessaires.

Il est devenu clair qu'aucun pays ne peut garantir la prévention de la santé sans garantir les soins, les deux parties sont indissociables l'une de l'autre et la prévention est d'un niveau plus élevé que les soins en réalité.

Ici, il apparaît que la loi sur la santé en vigueur légifère et notamment à travers l'article 329 pour :

– le non-financement des soins par l'État et cela au profit du secteur privé (autres articles de la même loi) qui est par ailleurs encouragé par plusieurs mesures incitatives. Ainsi, cette loi transforme la santé, d'un service public

vital, en un bien commercial et en secteur économique ;

– le financement du secteur public est confié en grande partie aux caisses de sécurité sociale, qui sont dans une situation de quasi-faillite en raison de l'explosion du chômage et de la propagation du travail non déclaré, ce qui va engendrer la dislocation combinée des systèmes de santé et de sécurité sociale, dont le droit à la retraite ;

– la loi de santé comporte des contradictions de fond, car il est impossible pour l'État de garantir les soins pour les démunis (couche non définie par la loi) et la prévention sans un secteur public qui couvre tout le territoire national, à la charge de l'État et doté de tous les moyens humains et matériels pour assurer les soins pour tous.

L'accès au secteur privé est évidemment réservé aux personnes ayant des revenus importants, surtout que l'État ne contrôle pas les tarifs des prestations dans ce secteur et ne peut qu'être complémentaire ;

– la formation et la recherche médicale ne peuvent être dissociées de l'efficacité du secteur public, car la formation en santé est principalement pratique et elle est liée au niveau de l'encadrement médical dans le public et au niveau des soins ainsi qu'à l'exigence de la présence de toutes les spécialités.

Le démantèlement continu du secteur public, qui a entraîné la fuite des médecins vers le secteur privé et à l'étranger, a un impact négatif sur le niveau de formation médicale et paramédicale et a engendré la domination franche du secteur privé dans plusieurs régions et spécialités comme l'ophtalmologie, la dermatologie, l'obstétrique et la gynécologie, l'ORL, etc.



La décision politique de l'abandon de la prédominance stratégique du secteur public et l'encouragement du secteur privé, l'abandon des financements publics, des médicaments et des équipements médicaux, est une orientation très dangereuse, car elle touche directement aux droits humains les plus fondamentaux qui sont le droit aux soins et à la préservation de la vie.

Cela a conduit à une fragilisation systématique du système de protection de la santé, l'incapacité de notre pays à faire face aux épidémies et l'incapacité à mettre en œuvre un plan d'urgence. Il en résulte aussi l'approfondissement des disparités régionales et sociales en matière de soins, le manque de maîtrise des statistiques épidémiologiques et l'impossibilité de dégager des priorités sanitaires. Ces politiques sont indiscutablement à l'origine de la faible formation, du nonaccès de la grande majorité des citoyens aux soins selon les normes, au manque de contrôle des maladies chroniques et à l'augmentation de leurs complications, à l'affaiblissement de la médecine du travail et de la médecine scolaire.

La lutte pour un secteur de la santé public, fort et dominant avec une dimension stratégique doit être mise en avant dans les exigences du processus révolutionnaire en cours, car la santé et la prévention font partie intégrante des fondements d'une vie digne et décente pour la majorité du peuple et de la classe ouvrière.

Docteur Nadia CHOUITEM ■

PALESTINE

Les Palestiniens frappés par une double peine

François Lazar

Pendant la crise du coronavirus, la politique de confiscation des terres palestiniennes ne connaît aucun répit, bien au contraire.

L'Autorité palestinienne maintient sa coopération sécuritaire avec l'armée israélienne, qui continue ses exactions contre les populations palestiniennes. En Cisjordanie occupée, les colons, qui commencent eux-mêmes à être touchés par le Covid-19, sont aux avant-postes pour profiter de la pandémie.

Les mesures de confinement et de couvre-feu mises en place empêchent les Palestiniens de se regrouper pour manifester contre les exactions et les vols des colons. Régulièrement et sous protection militaire, les colons interviennent directement pour harceler les populations palestiniennes locales. Les exactions des colons consistent souvent dans la destruction des terrains agricoles palestiniens (épandage d'eaux usées sur les champs, arrachage d'oliviers...) et dans le vol pur et simple de terres. Pour la période du 2 au 8 avril, le Centre palestinien pour les droits humains enregistre 49 incursions de l'armée d'occupation en Cisjordanie, lors desquelles 22 Palestiniens ont été arrêtés, dont 4 enfants. À Gaza, le 8 avril, deux pêcheurs ont été blessés par des tirs de la marine israélienne. Au-delà

des violences et des provocations récurrentes de l'armée israélienne, la crise du coronavirus impose aux Palestiniens un double confinement : celui de l'occupation, avec sa politique de harcèlement quotidien, et celui imposé pour des raisons sanitaires afin de se protéger de la propagation de la pandémie. C'est le confinement dans le confinement, un isolement supplémentaire dans une véritable prison à ciel ouvert.

LEVÉE IMMÉDIATE DU BLOCUS

Avec une densité de population dans les zones habitées qui est une des plus importantes du monde, dans la situation sanitaire extrêmement précaire qu'elle connaît, en raison essentiellement du blocus et de la destruction d'une partie des cliniques et hôpitaux par les bombardements israéliens, la bande de Gaza craint tout particulièrement la propagation de la pandémie. À cela s'ajoutent des coupures d'électricité quotidiennes et de plusieurs heures, du matériel médical impossible à renouveler et la plupart du temps obsolète. Seule la levée immédiate et inconditionnelle du blocus de la bande de Gaza, cogéré par l'Égypte, est à même de répondre à l'urgence pour la population de Gaza, avec notamment la livraison massive de tout le matériel médical nécessaire. Cette exigence est vraie depuis 2007, date de l'instauration du blocus. Aujourd'hui, elle ne peut plus être ignorée ou évacuée par quiconque. Alors que la pandémie ne fait qu'ag-

graver les conditions, déjà insupportables, de l'occupation des territoires de 1967, des milliers de travailleurs palestiniens, autorisés à travailler à l'intérieur de l'État israélien, ont été renvoyés chez eux en Cisjordanie, bien entendu sans être testés, risquant ainsi à leur tour de propager la maladie dans leurs foyers. Les organisations palestiniennes dans l'État israélien organisent de nombreuses actions de solidarité, exprimant ainsi l'unité du peuple palestinien. De la Méditerranée au Jourdain, par-delà les frontières imposées par le sionisme, les revendications sont liées et concernent toutes les populations : vivre libre, bénéficier de l'égalité des droits, accéder aux mêmes soins, en finir avec l'occupation.

À noter qu'au sein même de l'État israélien, la crise sanitaire révèle la place essentielle que les Palestiniens occupent dans les supermarchés, les stations essence, les centres d'appel, mais aussi dans les professions médicales et paramédicales (47 % des pharmaciens, 17 % des médecins et 24 % des infirmiers qui exercent à l'intérieur de l'État israélien sont arabes).

Mais, dans l'État israélien, où les Palestiniens (qui ont la citoyenneté israélienne et représentent 20 % de la population totale) subissent racisme et discriminations, les secteurs à majorité arabe connaissent une nette aggravation de la pandémie. Jusqu'à début avril, 6 500 « citoyens arabes » ont été testés, contre 80 000 résidents juifs. ■

ÉGYPTE

La population organise des comités d'urgence pour sa propre survie

Le gouvernement égyptien a fermé les écoles et les lieux de culte. Il a imposé un couvre-feu nocturne, interdit les rassemblements et réprime quiconque, selon lui, diffuse de « fausses nouvelles » ou des informations supplémentaires sur l'épidémie de coronavirus.

Les autorités ont expulsé du pays une journaliste du quotidien britannique *The Guardian*, Ruth Michaelson, le 20 mars, parce qu'elle a rendu compte d'une étude scientifique selon laquelle l'Égypte est susceptible d'avoir beaucoup plus de cas de coronavirus que ce qui est officiellement annoncé. Effectuée par des spécialistes des maladies infectieuses de l'université de Toronto, cette étude a été publiée dans la revue médicale *Lancet Infectious Diseases*.

Le gouvernement a décidé d'isoler les villes et villages des gouvernorats de Minya, Port-Saïd, Mer-Rouge et Menoufeya. À Hayatem, où vivent 70 000 âmes, il a placé des forces de sécurité aux entrées et sorties de la ville après que, le 31 mars, dix personnes ont été testées positives au Covid-19. Les habitants ont décidé

d'organiser eux-mêmes la vie en quarantaine. Ils ont créé trois comités d'urgence avec de nombreux volontaires, étudiants et diplômés universitaires : un comité pour la collecte des aliments, un pour la livraison et un pour l'assistance médicale. Des cartons de nourriture sont déposés chaque jour devant les habitations ; les médecins du comité médical vont quotidiennement de maison en maison pour voir les habitants. Les jeunes distribuent des masques, des gants et des désinfectants.

Le 1^{er} avril, deux camions chargés de provisions, drapés aux couleurs du parti politique gouvernemental, fondé par le renseignement militaire égyptien, Mostaqbal Watan, et du fonds gouvernemental de Sissi, Tahya Misr Fund, sont entrés dans la ville – après le couvre-feu de 19 heures – et ont appelé la population à venir chercher les cartons.

En colère, des dizaines d'habitants sont descendus dans la rue pour protester et scander : « Nous ne voulons pas de vos cartons. Hayatem n'a pas de coronavirus ! » Face à un pouvoir répressif et incapable, la population s'est auto-organisée.

Correspondant ■

ÉTATS-UNIS

Coronavirus : l'urgence pour un système de soins universel

Devan Sohier

Avec 20 000 morts, dont 11 700 dans les seuls États de New York et du New Jersey, les États-Unis sont maintenant le pays le plus touché par le coronavirus. Mais tous les Américains ne sont pas touchés de la même manière. Les États de New York et du New Jersey, frontaliers de la ville de New York, concentrent à eux seuls 11 700 morts, au point que des fosses communes sont creusées à la hâte dans la ville de New York. La Louisiane, le Michigan, l'Illinois, sont également très touchés.

UNE MALADIE QUI TOUCHE TOUT PARTICULIÈREMENT LES NOIRS

Plus que géographiques, les inégalités sont sociales et raciales. La population noire est particulièrement touchée par l'épidémie. Une étude préliminaire du CDC, l'organisme américain en charge de la santé, révèle qu'un tiers des patients sont noirs et signale que « la population noire pourrait être touchée de façon disproportionnée par le Covid-19 ». Dans le Michigan (l'État où se situe Detroit, centre de l'automobile aux États-Unis), les Noirs représentent 41 % des décès et 33 % des cas diagnostiqués ; ils sont 14 % de la population de cet État (chiffres cités par le *Huffington Post*). L'AFP donne des chiffres similaires pour l'Illinois, où les Noirs représentent 14 % de la population mais 42 % des décès de l'épidémie ; à Chicago, où ils représentent moins d'un tiers de la population, les morts du Covid-19 sont pour 72 % des Noirs. À Milwaukee (Wisconsin), 70 % des décès pour 26 % de la population ; en Louisiane, 70 % des décès pour 32 % de la population. La maladie se répand dans les prisons, avec 500 cas identifiés par exemple dans la prison du comté de Cook, à Chicago, et 541 cas signalés dans les prisons fédérales (*New York Times*, 13 avril). Or les Noirs

sont aussi surreprésentés parmi les prisonniers américains.

La maladie se répand parmi les Noirs américains parce que beaucoup d'entre eux occupent des emplois pour lesquels le télétravail est impossible : caissiers, livreurs, agents d'entretien, sont obligés d'aller au travail, sans les protections indispensables pour préserver leur santé. La maladie les tue plus que la moyenne, parce qu'ils sont plus atteints des affections chroniques qui l'aggravent : l'obésité, le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les maladies de la pauvreté. Elle les tue plus surtout parce qu'ils sont plus nombreux à ne bénéficier d'aucune couverture santé : cela les rend plus sujets à ces maladies chroniques, mais cela les empêche aussi de bénéficier de soins quand ils sont atteints du Covid-19. *Business Insider* (27 mars) estime à 73 000 dollars le coût d'une prise en charge d'un patient atteint par le virus, à sa charge s'il n'est pas assuré. Cela représente près de deux ans du salaire médian des Noirs aux États-Unis.

PLUS QUE JAMAIS, MEDICARE FOR ALL !

Au cœur de cette situation est donc posée la question de l'accès aux soins aux États-Unis. L'Obamacare avait réduit de 18,9 % en 2013 à 10,7 % en 2017 la proportion de Noirs ne bénéficiant d'aucune couverture. Mais ce taux a augmenté en 2018 pour atteindre 11,5 % (chiffres de la NAACP). Et ces chiffres ne disent rien de la couverture assurée par ces assurances privées. La revendication d'un système de santé universel est donc plus que jamais posée. Avant même le déclenchement de l'épidémie, les sondages montraient qu'une majorité d'Américains y étaient favorables.

C'était un des éléments centraux de la campagne menée par Bernie Sanders pour obtenir l'investiture du Parti démocrate. Après la primaire du Wisconsin, le 7 avril, Sanders a décidé de suspendre sa campagne. Dans sa déclaration, il annonce ne pas être en mesure de gagner

ces primaires et donc cesser sa campagne, mais rester sur les listes de candidats pour les primaires à venir. Il appelle à voter pour lui, pour « faire pression » sur la convention qui désignera Joe Biden comme le candidat du Parti démocrate. Il appelle également à faire front avec Biden contre Trump et la politique qu'il a menée depuis le début de cette épidémie.

Mais Biden est un opposant farouche à la généralisation de Medicare, le système qui donne droit à une couverture santé par l'État aux personnes âgées aux États-Unis. Cette généralisation est la forme que prend la revendication de l'accès aux soins aux États-Unis. Ancien vice-président d'Obama, Biden propose une amélioration à la marge de l'Obamacare, c'est-à-dire de laisser au privé le marché de l'assurance santé, en le subventionnant pour qu'il prenne en charge un peu plus d'assurés ; sa seule proposition pour essayer de conserver le vote des partisans de Sanders a été d'abaisser l'âge d'accès à Medicare de 65 à 60 ans. C'est bien toute la question : comment garantir à tous les résidents des États-Unis le droit de se faire soigner du Covid-19 si les hôpitaux sont privés, et que la prise en charge de l'hospitalisation est laissée à des assurances privées ?

D'ores et déjà, des protestations s'élèvent parmi les soutiens de Sanders. Les Socialistes démocrates d'Amérique (DSA), le principal parti soutenant Sanders, ont annoncé qu'ils décidaient de ne pas soutenir Biden. Dans *Jacobin*, journal lié aux DSA, des voix s'élèvent pour que toute l'architecture de la campagne de Sanders soit maintenue et serve à militer pendant la crise du coronavirus.

La bagarre pour *Medicare for all* va également se poursuivre dans les syndicats américains, où le soutien à Biden apporté par les directions nationales entre en contradiction avec la volonté des militants de gagner sur cette revendication essentielle, rendue d'une urgence vitale par l'épidémie actuelle. ■

CHINE

« Nous n'arrivons pas à survivre. Nous demandons justice ! »

Par Albert Tarp

Deux mille chauffeurs de taxi de la ville de Langfang (province du Hebei) se sont rassemblés le 7 avril vers 16 heures devant le bureau des réclamations pour demander justice (carte des conflits du travail de China Labour Bulletin). En raison du Covid-19, les chauffeurs de taxi ne peuvent plus gagner d'argent et en perdent même tous les jours. Couplé avec les voitures noires (véhicules électriques) de Langfang, les voitures d'affaires hors site et diverses voitures privées, il y a trop de locations de voiture en ligne, ainsi que des vélos et des voitures partagés, et l'industrie du taxi survit difficilement. Dans de telles circonstances, l'avis de la compagnie de taxis d'exiger le paiement du loyer a complètement excédé les chauffeurs de taxi de la ville de Langfang.

Et, le 9 avril, ce sont des centaines de chauffeurs de taxi qui ont manifesté à Shenzhen, dans le Guangdong.

DANS QUEL CONTEXTE ?

Environ 460 000 entreprises chinoises ont fermé leurs portes au premier trimestre en raison des retombées du coronavirus. L'enregistrement des nouvelles entreprises entre janvier et mars a chuté de 29 % par rapport à l'année précédente (*South China Morning Post*, 6 avril).

Près de 5 millions de personnes en Chine ont perdu leur emploi en raison de l'épidémie du Covid-19 en janvier et février, données publiées lundi 16 mars (source : CNBC).

Pour la revue économique du PC chinois *Caixin* (30 mars), « la pandémie a porté un coup dur à une économie chinoise qui luttait déjà pour gérer les pressions à la baisse et l'affaiblissement du marché du travail. Les économistes prévoient largement que l'économie se contracte au premier trimestre, entraînant la croissance projetée du PIB pour 2020 à 4 %, voire moins. Sur la base des



Les travailleurs reprennent le chemin des manifestations, alors que « la gestion de la crise du coronavirus fait émerger des tensions au sein de l'appareil d'État sous Xi Jinping ».

données de 2018 et 2019, chaque point de pourcentage de croissance du PIB affecte plus de 2 millions d'emplois. L'augmentation du chômage en février reflète des suspensions massives d'entreprises et des suppressions de main-d'œuvre, selon Zhang Yi, un haut fonctionnaire du Bureau national des statistiques. Les industries, y compris la vente au détail, la restauration, l'hébergement, le transport, la logistique et le divertissement, ont enregistré les pertes d'emploi les plus importantes, a déclaré Zhang. Lors de deux réunions du cabinet en mars, le Premier ministre, Li Keqiang, a appelé à plusieurs reprises à des efforts pour stabiliser le marché du travail. »

TENSIONS AU SEIN DU PC CHINOIS

Ren Zhiqiang, membre de longue date du PCC, milliardaire et ancien haut dirigeant du promoteur immobilier contrôlé par l'État Huayuan Real Estate Group, et qui a critiqué en février dernier la gestion par le gouvernement de l'épidémie de coronavirus, a fait l'objet d'une enquête pour « violations graves de la loi et de la discipline », a annoncé la Commission d'inspection

disciplinaire de Pékin du PC chinois. L'annonce du mardi 7 avril a été la première reconnaissance officielle que Ren était détenu par les autorités. Ren avait qualifié l'épidémie de Covid-19 de « crise de gouvernance » au sein du PCC. Il a également déclaré que le manque de presse et de discours libres avait empêché la lutte contre l'épidémie plus tôt, ce qui a aggravé la situation (*SCMP*, 7 avril).

Et dans un article (« La gestion de la crise du coronavirus fait émerger des tensions au sein de l'appareil d'État sous Xi Jinping »), le quotidien *Le Monde* (11 avril) explique : « La proximité – voire l'intimité – de Ren Zhiqiang avec Wang Qishan, vice-président et principal allié de Xi Jinping lors de la consolidation par ce dernier de son pouvoir, incite certains à pencher pour une autre thèse : en abattant Ren, c'est Wang qui est la cible. Impossible de trancher. »

Toujours est-il que la classe ouvrière chinoise a repris le chemin des manifestations pour défendre ses conditions d'existence, remises en cause par la gestion bureaucratique de l'épidémie de Covid-19. ■

GUADELOUPE

Lettre de l'UGT au Directeur général du centre hospitalier universitaire de la Guadeloupe

(Extraits)

Monsieur Gérard Cotellon
Directeur général du centre hospitalier
universitaire de la Guadeloupe
Route de Chauvel
97139 Abymes

Objet : Demande de documents au titre des articles L.300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration

Monsieur le Directeur général, Par ordonnance du 4 avril 2020, nos 439904 et 439905, le Conseil d'État a reconnu la recevabilité de l'UGTG à intervenir dans la crise sanitaire causée par le Covid-19 et aggravée par les carences des autorités publiques.

Aussi, votre établissement doit pleinement intégrer ce point acquis en justice, qu'il avait combattu à Basse-Terre comme à Paris. Un changement d'attitude s'impose. Lors de la procédure, le CHU a fait un certain nombre de déclarations, mais n'a versé aucune pièce utile au débat. Devant le tribunal administratif, deux pièces ont été communiquées, à savoir le décret du 25 mars 2020 et un extrait du Vidal, et devant le Conseil d'État, seulement l'ordonnance du tribunal administratif.

Dans ces conditions, en application des articles L.300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, et vous rappelant que le droit d'obtenir communication des documents administratifs n'est subordonné à aucune condition tenant à un intérêt procédural à agir au contentieux (CE, 13 février 2019, n° 420467, publié), l'UGTG vous demande de lui adresser une copie de tous les documents fondant les affirmations du CHU devant les deux juridictions administratives, selon les précisions suivantes (...).

Nous vous demandons de nous adresser les documents établissant :

- les stocks qualifiés de suffisants dont dispose la pharmacie à usage intérieur, à la date du 3 avril, jour de l'audience, et à ce jour ;
- les commandes de 9 000 comprimés de Plaquenil et de 600 comprimés de Zithromax.

Je vous demande de m'adresser les documents établissant :

- les données chiffrées relatives à la réalisation d'une centaine de tests PCR par jour, et surtout depuis quel jour ;
- le stock de réactifs pour accomplir 1 500 tests ;
- la commande récente de 4 000 lots supplémentaires ;
- la commande d'un équipement de PCR rapide qui permettra d'augmenter la capacité de 180 tests par jour (...).

Je vous demande de m'adresser les documents établissant :

- la commande des 200 tests sérologiques par le CHU de Guadeloupe ;
- la commande de 200 tests sérologiques par l'institut Pasteur et le centre hospitalier Maurice-Selbonne, dont vous avez fait état devant la haute juridiction.

Nous attirons votre attention sur l'importance et l'urgence de la présente requête, compte tenu de la gravité de l'état sanitaire en Guadeloupe.

Recevez, Monsieur le Directeur général, nos salutations distinguées.

Pointe-à-Pitre,
le 6 avril 2020

Le Secrétaire général
É. Domota ■

INFORMATIONS OUVRIÈRES
Tribune libre de la lutte des classes,
hebdomadaire du POI. Dans le cadre
 de sa tribune libre, *Informations ouvrières*,
 fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité
 de s'exprimer librement à tout groupement

ou formation politique qui entend sincèrement
 combattre pour l'émancipation des travailleurs.
 Cela sous leur propre responsabilité.
 L'hebdomadaire est édité par l'association
 (loi 1901) Informations ouvrières.
 Nicole Bernard, directrice de la publication.

• **Rédacteur en chef :** Lucien Gauthier.
 • **Siège :** 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.
 • **Imprimerie :** Rotinfed 2000, Paris.
 • **Tirage :** 10 000 exemplaires.
 • **Commission paritaire :** 0924 C 85410.
 • **ISSN :** 0813 9500.

• **Rédaction :** *Informations ouvrières*,
 87, rue du Faubourg-Saint-Denis,
 CS 30016 - 75479,
 Paris CEDEX 10.
 Tél. : 01 48 01 88 20.
 E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• **Administration, abonnements, commandes :**
 Tél. : 01 48 01 88 22 ;
 01 48 01 88 41.
 E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com
 • **Dépôt légal :** à publication.

Faites-le savoir !

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » Rabelais

Rabelais était un savant, un médecin, un philosophe et un homme de lettres qui, dans son œuvre majeure, probablement le premier roman de l'histoire, que sont *Gargantua et Pantagruel*, se dresse avec irrespect et paillardise contre l'ordre féodal-clérical, qu'il dénonce comme les « ténèbres du gothique ». Pour Rabelais, la science avec conscience, c'était celle que l'humanité s'approprie au profit du bien-être de tous. Nous sommes au XVI^e siècle, la Renaissance, un moment important du développement des arts, des sciences et de la technique, en rapport avec le développement de l'industrie manufacturière et de la bourgeoisie.

Au XXI^e siècle, en pleine pandémie, une intense polémique sur les travaux du professeur Raoult se déchaîne : d'un côté des professeurs, des « experts » à coup de statistiques, mais aussi *Le Monde*, *Mediapart*, dénoncent le professeur Raoult. De l'autre, d'autres scientifiques le défendent, ainsi que des politiques qui ont lancé une pétition de soutien à ce professeur.

INFORMATIONS OUVRIÈRES N'ENTRE PAS DANS CETTE POLÉMIQUE

Notre journal n'a pas l'intention de rentrer dans cette polémique, n'étant ni scientifiques ni médecins, nous ne pouvons porter aucun jugement sur le traitement. En revanche, nous comprenons très bien que l'ampleur disproportionnée en apparence prise par cette polémique a une autre fonction. Ne sert-elle pas plutôt à détourner des questions centrales, à savoir de l'intense destruction des hôpitaux et des atteintes à la déontologie médicale ?

Il y a vingt-cinq siècles, quatre siècles avant notre ère, un savant, Hippocrate, établissait le serment dit d'Hippocrate qui fixait pour seule tâche au médecin de soigner les malades, sous sa seule responsabilité et sans interférences extérieures.

À Rome, puis au Moyen Âge, la dissection des humains était interdite en Europe par les autorités « scientifiques ». Le savant Gallien a dû disséquer un singe en espérant qu'il soit relativement proche de l'homme. Plus tard, de nombreux médecins étudiaient des planches d'anatomie humaine qui circulaient en cachette, provenant de médecins arabes qui pratiquaient la dissection humaine.

Les autorités « scientifiques » de l'époque ont contraint Galilée à capituler et renoncer à ses théories sur la rotation de la Terre, même si plus tard, il dira « et pourtant, elle tourne ».

Certains rétorqueront, oui, mais c'était l'Église catholique. Ce qui n'est pas exact : c'était dans le cadre de la division de la société en classes, le régime social de la féodalité dont la classe dominante était composée du clergé et de la noblesse d'épée. Le clergé possédait des terres, les hôpitaux de l'époque et le contrôle de la science qui, bien qu'étant sous le boisseau du féodalisme, se développait. Précisément, la révolution bourgeoise de 1789 a permis de faire sauter ce carcan qu'était la féodalité pour la classe bourgeoise et a libéré les forces productives, l'industrie et les progrès de la science et de la technique pour développer un nouveau mode de production : le capitalisme, se substituant au féodalisme. Nous sommes toujours dans une société divisée en classes. La science n'est pas neutre et est insérée jusqu'à nos jours dans le cadre des rapports capitalistes. La découverte de la radioactivité a permis de sauver, dans son application médicale, des centaines de milliers de vies, mais également

de tuer des centaines de milliers d'êtres humains à Hiroshima et à Nagasaki.

LA SCIENCE N'EST PAS NEUTRE

À notre époque, celle de l'impérialisme, le capital n'est plus capable de faire ce qu'il faisait avant, à savoir développer les forces productives, au contraire : le maintien du système capitaliste entrave le développement des forces productives, de la science, du progrès et de la technique et conduit l'humanité à la barbarie. Répondant à l'affirmation du grand scientifique italien Marconi, qui disait que les ondes hertziennes contribueraient au pacifisme, Léon Trotsky répond : « *La technique et la science ont leur propre logique, la logique de la connaissance de la nature et de sa maîtrise dans l'intérêt de l'homme. Mais la technique et la science ne se développent pas dans le vide, mais dans la société humaine, qui se compose de classes. La classe dirigeante, la classe possédante, contrôle la technique et à travers elle contrôle la nature. La technique en soi ne peut être qualifiée ni de militariste ni de pacifiste. Dans une société où la classe dirigeante est militariste, la technique est au service du militarisme* » (« Radio, sciences, technique et société », mars 1926). Dix-neuf ans plus tard, la bombe nucléaire écrasait Hiroshima et Nagasaki.

Et précisément, au XXI^e siècle, dans cette longue phase d'agonie du capital, les trusts et la spéculation dominant, pour leurs profits, l'économie mondiale. Les dix plus grands trusts pharmaceutiques font des centaines de milliards de bénéfices. Et décident comme ils veulent d'arrêter la recherche sur des médicaments pour des maladies rares parce qu'il n'y a pas assez de « clients » (sic) pour rentabiliser leur production.

Et le résultat de cette barbarie en avril 2020 est là : après avoir entravé la recherche, en l'occurrence en épidémiologie et virologie, et faute de masques dont les stocks ont été liquidés et surtout incapables

au XXI^e siècle de dépister toute la population, ce qui aurait permis de mettre en quarantaine ceux qui étaient infectés, ils n'ont d'autre solution que de confiner toute la population, comme au Moyen Âge ! Et cela au XXI^e siècle. Toute la population ?...

Non, parce que, outre les « secteurs essentiels » de l'économie où les travailleurs sont obligés d'aller travailler, il y a les exigences patronales d'ouvrir les usines d'automobiles ou d'autres secteurs, comme s'il était utile en pleine pandémie de produire des voitures et d'envoyer au front des travailleurs sans masque, sans protection et tout cela pour les besoins du capital et la recherche du profit.

« AUTORITÉ » SANITAIRE ET SCIENTIFIQUE ?

Et ce sont tous ces gens-là qui nous parlent de pacte républicain, nous devrions tous être « solidaires », exploités et exploités. Et pour cela, ils s'abritent derrière les autorités scientifiques et sanitaires ! « Autorité », de quelle autorité parle-t-on ? De conseils scientifiques et sanitaires qui ont été désignés par les gouvernements et qui prétendraient avoir l'« autorité » pour dire ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas !...

Tous les soirs, le professeur Salomon, chef du Conseil scientifique du gouvernement, nous fait des discours lénifiants. Cela ressemble à Big Brother dans le roman de George Orwell, 1984. C'est dans l'URSS de Staline que les autorités scientifiques, sous la direction de Lyssenko, avaient décrété une nouvelle politique agricole scientifique totalement délirante.

C'est l'Académie des sciences de l'URSS sous Staline qui décide que la psychanalyse et la théorie des quantas de Planck n'étaient pas scientifiques mais des produits décomposés de la bourgeoisie. Certains rétorqueront, oui, mais c'était Staline.

Alors revenons plus près de nous et en France. En 1982, l'épidémie du Sida progresse de manière foudroyante. De nom-



Le Repas de Gargantua, Gustave Doré, 1848, gravure.

Domaine public

breux scientifiques tirent alors la sonnette d'alarme sur la transmission sanguine qui risque de contaminer de nombreuses personnes. Dès 1982, des laboratoires américains préconisent que le sang soit chauffé. En France, le professeur Luc Montagnier, qui fut l'un des premiers à identifier le VIH, démontre sur la base des faits que la transmission sanguine contribue à véhiculer le Sida. En mars 1983, la technique de chauffage du sang par une firme américaine est validée par les États-Unis.

En France, le directeur général de la santé, dans une circulaire, considère le 20 juin 1983 que la « *transfusion sanguine française ne constitue pas actuellement un risque minimum de transmission du Sida* ». Le 8 mai 1985, le ministre de la Santé, Edmond Hervé, déclare : « *D'un point de vue sanitaire, le dépistage systématique a plus d'inconvénients que d'avantages* » ! La même soupe qu'on nous sert aujourd'hui sur le dépistage systématique du Covid-19. Le 9 juin 1983, dans un rapport des « autorités » scientifiques, on peut lire : « *L'efficacité des nouvelles préparations commerciales de facteur VIII traitées par la chaleur dans la réduction de l'incidence des troubles associés au Sida demande au préalable une évaluation rigoureuse* ». Lors d'une réunion des autorités scientifiques, un professeur évoque également « *le risque à long terme du facteur VIII chauffé* » !

Et pendant ce temps, le sang contaminé continue d'être transfusé pendant plus de deux ans ! On sait, depuis les procès qui ont eu lieu, que cette affaire du sang contaminé sur fond de guerre entre les labos privés n'était qu'un scandale financier majeur : il fallait écouler les stocks contaminés pour ne pas perdre d'argent, qui a tué des milliers de gens. Alors, aucune confiance dans ces « Autorités ».

POUR LA LIBERTÉ COMPLÈTE DE PRESCRIPTION POUR LES MÉDECINS

En revanche, pleine confiance dans les médecins et le personnel hospitalier, qui se battent tous les jours avec les moyens dont ils disposent pour lutter contre l'épidémie. Ils veulent faire leur travail et sauver des vies, sans interférences extérieures. C'est cet appel publié par cent médecins le 21 mars (voir *Informations ouvrières* n° 597), qui déclarent notamment : « *Nous, médecins, refusons de devoir choisir entre un malade grave que nous allons soigner et un très grave que nous allons laisser mourir ! Nous, médecins, refusons d'exposer nos équipes avec des recommandations qui ne reposent pas sur des acquis de la science, mais sur les possibilités réduites de recours aux meilleurs soins !* »

Ils ont raison ! Défense de la liberté de prescrire pour chaque médecin, comme il l'entend en son âme et conscience, sans tutelle des « Autorités ». Tout le reste, c'est de la polémique médiatico-politicienne. C'est un leurre pour masquer les vraies questions : celle de la responsabilité de ce gouvernement et des gouvernements précédents dans la destruction de l'hôpital public.

À l'inverse, indignation et colère montent dans le pays. En publiant et en rassemblant ces éléments dans notre journal chaque semaine, celui-ci joue pleinement son rôle de journal ouvrier. L'orientation d'*Informations ouvrières* est parfaitement claire : organiser sur le refus de l'« union sacrée » et aider à nourrir les processus en cours.

Alors abonnez-vous à *Informations ouvrières* !

Lucien Gauthier ■